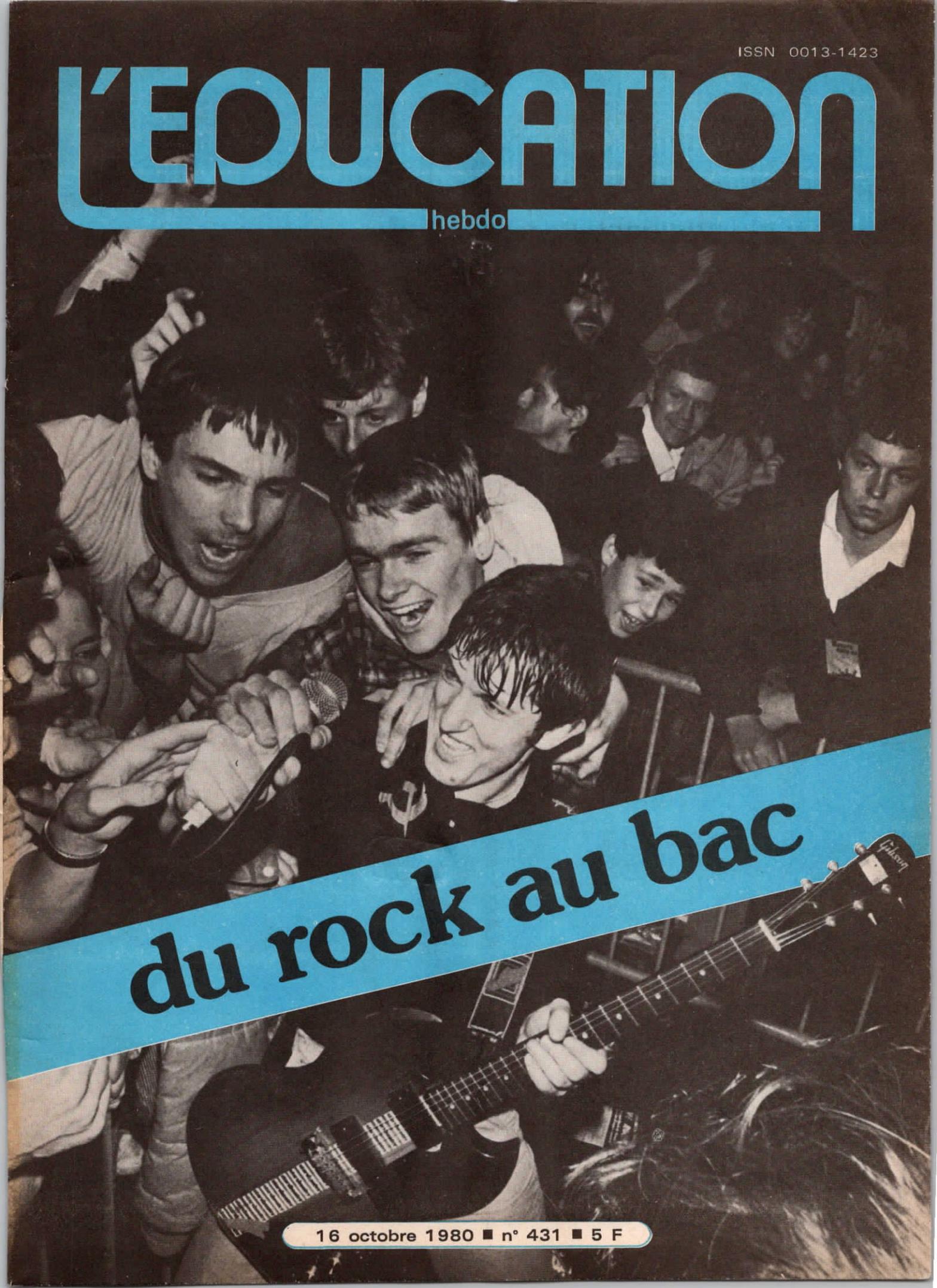


L'ÉDUCATION

hebdo



du rock au bac

SONOVISION

la revue professionnelle française de l'audiovisuel

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision-service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27***

n° 431 / 16 octobre 1980

3 éditorial : directives, par Maurice Guillot

hebdomadaire

- 4 les amours adolescentes, par Michaëla Bobasch
 6 l'école, unité de formation, par Michaëla Bobasch
 7 les lycéens d'aujourd'hui, par Nicole Gauthier
 8 que se passe-t-il ?

éducations

- 9 drôle de vie : un principal de collège dans le Berry, par Nautilus
 10 le rock pour langage, par Nicole Gauthier
 13 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 15 les marches du savoir
 16 documentation : sport multiple, par Yves Guyot ; étapes musicales, par François Mariet ; les règles de la documentation, le piège des paradoxes, par Pierre Ferran
 18 pédagogie quotidienne : à quoi sert le gouvernement ?, par Claire Méral

19 CNDP : un dossier documentaire

19 réponses

21 au B.O.

21 agenda

expressions

- 24 à tout rock, entretien avec Antoine de Caunes
 27 Warhol et les miroirs, par Meyer Sarfati
 28 sciences, livre, exposition, radio, chanson, par Jacques Erwan, Louis Porcher, Meyer Sarfati, Jean-Pierre Vélis

réflexions

- 30 points d'avenir pour l'Europe — 2, document Unesco
 33 ... nul n'est tenu : passer au salon, par Christine Richelieu
 34 mots croisés - échecs

photos - couverture et p. 26 : Philippe Hamon/Gamma ; p. 5 : Pierre Michaud ; p. 25 : Antenne 2 ; p. 28 : Keystone ; p. 29 : Musées nationaux.

'éducation

fondée en 1945
 par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfati ; correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. membres : Lazine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géménard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
 Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
 abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,90 F en timbres



un petit
ouvrage
riche
d'enseignements

Un ouvrage qui, grâce à sa présentation soigneusement étudiée, sa facilité de lecture, son souci de vulgarisation, constitue **un outil pédagogique précieux.**

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE

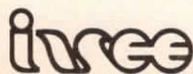
Édition 1980

en 18 chapitres, 76 mots-clefs, les données essentielles de l'économie française

Un volume broché - Format 16 x 24 cm - 164 pages

CONSULTATIONS, VENTES :

- pour Paris, à l'Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12
- pour la Province, dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE
- chez les libraires spécialisés



Institut National de la statistique et des Études Économiques

directives

Il aura donc fallu, après l'attentat de la rue Copernic, que la « France profonde » réagisse et s'émeuve unanimement d'une manière peu commune, pour qu'en haut lieu on daigne enfin se préoccuper de décisions et de mesures : une « journée » de réunions par les préfets et de cours par les enseignants sur « *le caractère pluraliste, tolérant et fraternel de la société française* » ! Le ministre de l'Éducation transmettait aussitôt la consigne en direction des recteurs, qui avaient à la répercuter vers les enseignants. L'ordre hiérarchique faisait sa démonstration imperturbablement.

Mais qu'est-ce à dire ? Que devant l'horreur et l'ignoble, il faut encore des directives — et tardives de surcroît — pour alerter les responsables, l'opinion, et ceux qui détiennent, comme nous l'écrivions la semaine dernière, le pouvoir et le devoir d'inculquer aux enfants cette lutte, première de toutes, contre racisme et antisémitisme ? Que l'on a quelque doute sur la conscience des enseignants et qu'ils seraient devenus des rouages insensibles sans initiative et sans spontanéité ? La plupart d'entre eux auront en tout cas prouvé le contraire.

Le sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris pour l'hebdomadaire *L'Express*, indiquant que 55 % des Français considèrent l'antisémitisme « très » ou « assez répandu » est, par ce seul chiffre, suffisamment éloquent. Il prouve à l'évidence que le mal est profond et qu'il a repris solidement racine. Et on ne peut s'empêcher d'évoquer cette « instruction civique » qui ne doit plus, ne peut plus être appréhendée comme une « matière », mais bien comme une attitude permanente, n'en déplaise à ceux pour qui tous les prétextes sont bons pour dénoncer un soi-disant investissement de la politique à l'école.

Oui, les enseignants sont à un poste clé, mais ils sont aussi au meilleur créneau de l'observation pour voir quotidiennement sourdre le racisme des adultes, par exemple — ne nous voilons pas la face, parents ! — dans les écoles à fort contingent d'enfants de travailleurs immigrés, et pour dresser le constat de carence d'un enseignement qui a oublié cette dimension-là.

La menace est trop lourde. Les enseignants, leurs syndicats, leurs fédérations n'ont pas attendu les directives pour mettre le doigt sur la plaie, aidés souvent par les élèves eux-mêmes. Mais ils doivent savoir désormais que c'est d'eux et d'eux seuls que doit venir, pour la plus grande part, l'éveil à combattre le mal. On dira : une journée de lutte contre le racisme, c'est mieux que rien. Sûrement. Mais toutes les instructions, toutes les journées-alibi bien commodes, ne feront rien, ne seront rien, s'il n'y a pas par tous et partout cette volonté et cette prise de conscience.

Maurice Gullot

« Adolescence et contraception » : c'est sur ce thème que le Comité national de l'enfance a organisé le 1^{er} octobre, dans le cadre des Entretiens de Bichat, une séance d'étude au cours de laquelle ont été évoqués les points de vue médical et psychologique mais aussi le rôle de l'école en matière d'éducation sexuelle.

les amours adolescentes

« COMMENT un gouvernement préoccupé du problème du veau aux hormones envisage-t-il de mettre nos enfants sous pilules ? » Derrière cette boutade qui a secoué de rire l'amphithéâtre, il y avait une réalité dure à avaler pour nombre d'adultes : la sexualité des adolescents. Le malaise n'a pas manqué de s'exprimer au cours du débat sous forme de questions ayant trait à « la formation morale de la jeunesse, l'éducation de la volonté et de la maîtrise de soi ». Certains voyaient dans la liberté sexuelle actuelle « l'envers de l'ancien puritanisme ». « Aimer et connaître ses enfants, c'est les accepter tels qu'ils sont, et non pas tels qu'on voudrait qu'ils soient », répliquait le professeur René François, pédiatre, signifiant par là qu'il ne servait à rien de se voiler la face pour ignorer la réalité.

La réalité, c'est que les relations sexuelles sont de plus en plus précoces entre adolescents, dès l'âge de treize-quatorze ans. C'est le cas non seulement aux Etats-Unis (où 89 %

des « teen-agers » ont eu leur premier rapport avant dix-sept ans, et 66 % entre quinze et seize ans), mais aussi en France, ainsi que le montrent deux sondages récents. Selon la SOFRES, 34 % des jeunes nés entre 1956 et 1962 ont eu leur premier rapport avant seize ans. D'autre part, une enquête des *Dossiers de l'étudiant*, parue en septembre 1980, indique que 43 % des lycéens âgés de quinze à dix-huit ans disent avoir eu des relations sexuelles, ce qui traduirait, depuis deux ans, une augmentation de 7 % pour les garçons et de 9 % pour les filles, dont près de 20 % ont eu des relations sexuelles avant seize ans.

Il s'agit donc d'une réalité qu'il faut, remarquait Monique Pelletier, ministre délégué à la Famille et à la Condition féminine, connaître et reconnaître, et ceci d'autant plus que près de 13 % des jeunes filles concernées n'ont recours à aucun moyen contraceptif. D'où des maternités involontaires (en France, il naît chaque année trois mille enfants de

mères de moins de seize ans) et des avortements (six mille sept cents lycéennes ont subi une IVG en 1979). « Ce sont pour moi six mille sept cents drames qui auraient pu être évités », a déclaré Monique Pelletier qui compte mener une action de prévention dans deux directions : mettre en place suffisamment de structures (centres de planification, établissements de conseil conjugal et familial) et les rendre accessibles aux jeunes grâce à une information plus large (1). Des listes de ces établissements seront disponibles dans les pharmacies, les centres de PMI, les services médicaux des entreprises ainsi qu'auprès des assistantes sociales et infirmières scolaires.

L'école a aussi son rôle à jouer en ce domaine avec le développement des clubs « Vie et Santé » comme lieux d'échange et de dialogue. Toutefois, comme l'a souligné Marie-Jeanne Perruchon, proviseur du lycée de Rueil-Malmaison, si l'école a suivi de très près la législation (2), l'évolution des mentalités s'est faite beau-



relations sexuelles n'ont guère plus d'un rapport par mois. D'où la nécessité de ne pas proposer de « fausses solutions » et d'examiner avec chacune la méthode contraceptive qui lui convient le mieux en fonction des contre-indications médicales, de ses désirs et de ses besoins. « Il n'est pas rare, a-t-elle ajouté, de faire plusieurs ordonnances (diaphragme et pilules par exemple) au cours de la même consultation. » Et les adolescents ? Il est rare qu'ils accompagnent leurs partenaires à la consultation. Certains médecins demandent à voir le couple, ce qui, estime le Dr Monique Bydlowski, chargée de recherches à l'INSERM, est peu réaliste, étant donné le caractère des amours adolescentes, « brèves, intenses, fidèles et très souvent renouvelées ».

Autant de facteurs qui rendent les adultes (parents, éducateurs, médecins) démunis pour dispenser une information sexuelle adaptée, sans être traumatique. Cela implique pour les parents l'effort de surmonter leurs propres problèmes pour accepter la crise que vivent leurs enfants et ne pas s'en inquiéter à l'excès, car, estime le Dr Bydlowski, « ceux qui ne vivent pas de conflits et préparent tranquillement leur bac C risquent davantage de crise que les autres, ultérieurement ».

Quant aux médecins, en particulier les généralistes qui restent les principaux interlocuteurs des jeunes, il leur faut se tenir informés des possibilités de contraception pour les adolescents (laquelle ne présente pas de difficultés importantes à condition d'effectuer une surveillance médicale indispensable) et surtout de consacrer suffisamment de temps pour laisser ces derniers s'exprimer. Car, remarquait le Dr Madeleine Dayan-Lintzer, « l'essentiel est d'apprendre à écouter ».

Michaëla Bobasch

coup plus lentement car il a fallu « bousculer le silence « confortable » dans lequel les éducateurs de tous temps s'étaient installés à ce propos, et refaire rapidement une mentalité neuve équilibrée par l'acquisition de solides données scientifiques et psychologiques ».

Car il s'agit de dispenser une information, mais pas n'importe laquelle. Il faut en effet tenir compte de la demande des adolescents qui est difficile à cerner. « Moment fugace et irréproductible, transition entre l'enfance et l'âge adulte, moment de maturation psychologique et de quête d'identité », l'adolescence est malaisée à définir et à comprendre. « L'adolescent est dans une tout autre problématique que l'adulte à l'égard de sa sexualité. Celle-ci ne passe pas forcément par l'évaluation des risques (grossesse, maladies vénériennes). D'autre part, le fait que l'adolescent parle de sa sexualité ne signifie pas qu'il soit à l'aise dans ces questions », a signalé le professeur Victor Courtecuisse, de la

Faculté de médecine de Paris-Sud, qui voit, dans l'apparente liberté du langage, le symptôme d'un certain conformisme des adolescents. Ce fait a été remarqué par plusieurs praticiens.

Le professeur René François a évoqué « la pauvreté des motivations d'adolescentes qui demandent la pilule parce que c'est dans le vent », et le Dr Madeleine Dayan-Lintzer, gynécologue attachée de consultation à la maternité Port-Royal et à l'hôpital Antoine Béchère, a remarqué que, pour certaines jeunes filles, « la demande de pilules contraceptives s'assimilait à l'emprunt que l'on pouvait faire autrefois des bas de soie et du rimmel de sa mère, en tant que moyen de faire reconnaître sa féminité ».

Pour le Dr Dayan-Lintzer, il faudrait parler de « sensorialité » de l'adolescent, plus que de sexualité. A son avis, les expériences sexuelles sont plus rares que les statistiques pourraient le faire croire, et près de 44 % des jeunes filles ayant eu des

(1) Il y a actuellement plus de cinq cents centres et de deux mille points d'accueil.

(2) Expériences d'information sexuelle entreprises dans les premier et second cycles entre 1968 et 1973 (à rapprocher de la loi Neuwirth du 28 décembre 1967 et du 4 décembre 1974 et de la loi sur l'interruption de grossesse du 17 janvier 1975) et circulaire Fontanet du 23 juillet 1975 tendant à approuver et à généraliser ces expériences.

« Formation en cours de carrière des enseignants et stratégie de changement à l'école » : du 29 septembre au 1^{er} octobre, une conférence internationale a réuni à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) près de quatre-vingts participants — administrateurs, praticiens et chercheurs dans le domaine de l'éducation — de vingt et un pays. Organisée par le CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement), cette conférence a permis une étude comparative et une analyse des innovations en matière de formation en cours de carrière des enseignants dans différents pays.

L'école, unité de formation

PEUT-ON envisager une réforme pédagogique sans recyclage préalable des enseignants? Une telle question peut paraître superflue. Et pourtant... seul un nombre limité de pays ont fait précéder une réforme du système éducatif d'une rénovation de la formation des maîtres. On peut citer le Canada, l'Australie, certains Etats américains et, surtout, la Suède où les écoles normales sont devenues à la fois des lieux de formation initiale et continue, de recherche et de soutien de l'innovation. Mais la « formation en cours de service » n'intervient pas dans la seule perspective d'une réforme de l'enseignement. Définie comme « l'ensemble des activités de formation auxquelles se livrent les enseignants et les chefs d'établissement des écoles primaire et secondaire à la suite de leur titularisation professionnelle initiale, en vue d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs attitudes professionnelles afin qu'ils puissent assurer plus efficacement l'éducation des enfants », la Formation en cours de service (FECS), c'est la formation en cours de carrière des enseignants (et non pas pendant le temps de service). Elle est reconnue comme indispensable, que ce soit pour apporter à l'enseignant des éléments qui n'auront pu être abordés durant sa formation initiale, ou pour l'aider à

s'adapter aux conditions changeantes de l'enseignement. Et lorsque le système scolaire subit une modification en profondeur, elle prend des allures de véritable recyclage.

Divers facteurs entrent en jeu : les besoins des enseignants (formation personnelle, exigences nouvelles dues à l'évolution de l'école et de ses relations avec la société, remise à jour des connaissances dans certaines disciplines, comme les sciences ou les mathématiques), ceux des élèves (y compris des populations scolaires spécifiques comme les enfants d'immigrés) et ceux de la collectivité (rôle qu'elle attribue à l'école). Tous ces éléments ne sont pas forcément compatibles... loin de là. Il peut y avoir conflit entre les besoins personnels de l'enseignant et ceux du système.

Pour résoudre ce problème, des chercheurs ont suggéré, lors d'études préliminaires, de centrer la formation sur l'école, « ce qui permettrait de conjuguer les exigences du système à celles de l'individu ». Pour Mrs Perry (département des Sciences de l'éducation de Londres), animatrice d'un groupe de travail sur ce thème, « la formation focalisée sur l'école apporte une seule et même solution aux trois problèmes des besoins respectifs de l'enseignant, de l'enseigné et du système, car elle

seule permet d'étudier la manière dont les décisions sont prises ». En effet, pour Mrs. Perry, « l'évaluation finale de la formation — laquelle ne peut se faire sans la participation librement consentie des enseignants — doit être axée sur la qualité de l'enseignement offert aux élèves dans la classe ». Le groupe a largement mis l'accent sur cette référence aux élèves comme premiers utilisateurs de l'école, et, par-là même, « experts pour l'évaluation ». « Ils connaissent la qualité de l'enseignement qu'on leur dispense, mais nous avons peur de les consulter », lançait un intervenant belge. Remarque fort controversée, d'autres participants objectant que « les élèves ne sont pas en mesure d'évaluer les enseignants car ils ne jugent que sur la popularité de ces derniers, et non selon des critères scientifiques ». « Les élèves ont leur mot à dire, rétorquait le premier intervenant, car ils n'apprennent pas seulement de manière rationnelle, mais aussi de manière émotionnelle et ce qu'ils ressentent est important. L'enseignant doit faire en sorte qu'ils puissent mieux exprimer leurs désirs. Professeurs et élèves doivent travailler ensemble (car il y a interaction entre les enfants et le maître) et participer ensemble à la définition des besoins d'une école. »

Mais les enseignants ne sont pas toujours aptes à déterminer leurs besoins, et la FECS doit les y aider. C'est ce qui ressort de la réflexion du deuxième groupe sur « l'adaptation des contenus et des méthodes ». La FECS, qui doit tenir compte de la personnalité de l'enseignant (motivations, désir de participation, milieu scolaire et familial, connaissances et expérience acquises, rythme d'apprentissage et possibilités d'assimilation) et le considérer « en tant qu'adulte et non plus en tant qu'étudiant » (ce qui, ont remarqué plusieurs intervenants, a trop souvent été le cas jusqu'ici), doit donc l'amener à définir ses besoins et à s'auto-évaluer. Elle doit notamment le faire participer à l'élaboration des programmes de formation continue, de manière à « favoriser le recours à l'expression directe afin de mieux se connaître soi-même, la déduction de la théorie par l'analyse de la pratique, l'intégration de la théorie et de la pratique, la recherche d'une for-

mation globale de la personne et la clarification par chacun de ses objectifs pédagogiques ».

La FECS doit amener les enseignants à se poser des questions primordiales telles que « Que font les élèves ? Qu'ont-ils appris ? Quelle en est l'utilité ? » et à confronter leurs méthodes grâce à un travail en équipe (échanges de matériel et d'informations). Dans cette perspective, on préférera aux programmes préparés — pas toujours utilisables — des « programmes-cadres » qui permettent à l'enseignant, à l'école, de conserver son identité propre, de valoriser des expériences acquises, de favoriser le dynamisme nécessaire à toute action éducative. Toutefois, ce type de formation en cours de service ne peut avoir lieu que dans un système suffisamment décentralisé. Ray Bollam, de l'université de Bristol (Royaume-Uni), rapporteur des travaux, a d'ailleurs noté les différences à cet égard entre les pays membres de l'OCDE. Un intervenant finlandais soulignait notamment l'inconvénient de « journées pédagogiques » organisées dans son pays, à l'échelon national, « sortes de cours magistraux devant lesquels les enseignants se comportaient comme de mauvais élèves » ; d'où l'importance d'une certaine autonomie, indispensable pour obtenir l'adhésion des intéressés.

Autre thème abordé au cours de cette conférence : cette participation des enseignants à la FECS doit-elle être désintéressée ? C'est là qu'entre en jeu la notion de « stimulant ». Ray Bollam relève trois possibilités : une formation qui ne débouche sur aucun diplôme, promotion ou augmentation de salaire, une formation sanctionnée par un diplôme mais qui n'est pas directement liée à la promotion ou au salaire (c'est le cas le plus courant en Grande-Bretagne) et enfin une formation qui débouche sur un diplôme lié à la promotion et au salaire. Ce dernier cas de figure a fait l'objet des critiques les plus virulentes de la part des participants. Toutefois, là aussi les modalités varient selon la structure (plus ou moins hiérarchisée) des carrières dans les différents pays.

Enfin, si l'école rassemble les enseignants et les élèves, elle ne saurait se réduire à eux seuls et il

serait irréaliste de ne pas tenir compte de la collectivité représentée notamment par les parents, le personnel auxiliaire, etc. « Quel genre d'école voulons-nous ? » ; cette question s'adresse à tous. C'est un problème politique. C'est dans cette optique qu'ont été posés, à l'intérieur des deux derniers groupes de travail, les problèmes des structures de soutien et des coûts de la FECS. Les structures de soutien (centres d'enseignants ou consultants locaux qui se rendent dans les écoles une fois par trimestre) diffèrent selon les pays en fonction des « cibles » (enseignants, directeurs d'établissement) et des objectifs. Il en est de même pour les ressources attribuées à la formation continue des enseignants. Elles varient selon le type de contrat qui lie ces derniers à l'école (problème des congés-formation et du nombre d'heures que l'enseignant doit passer dans la classe) et sont difficiles à évaluer et à comparer.

Les résultats de ces travaux seront transmis dans les semaines qui viennent au comité directeur du CERI (1) et au Comité de l'éducation (2) pour

discussion et publication. Il reviendra ensuite aux différents gouvernements d'analyser ces données et d'en tirer pour eux-mêmes des conséquences (3). On peut s'étonner de ce que la France — où l'on a pourtant mis en place, dès 1972, le premier plan systématique de formation continue des instituteurs —, n'ait pas pris part à cette conférence. Est-ce dû au fait qu'étant en pleine réforme (formation initiale et continue des instituteurs liée à la revalorisation de la profession, et dossier à l'étude sur la formation des enseignants du second degré), elle préfère ne pas expliciter, sur le plan international, la politique qu'elle mène en la matière ? On peut se poser la question...

Michaëla Bobasch

(1) Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement est un organisme de l'OCDE chargé des recherches et prospectives sur l'éducation.

(2) Le Comité de l'éducation est l'organisme politique chargé de l'analyse et des conclusions pour le système éducatif.

(3) L'OCDE est un forum, un lieu d'échanges qui n'impose pas de décisions aux pays membres.

les lycéens d'aujourd'hui

TROIS MILLE six cent quarante-six lycéens et lycéennes, représentant plus d'un million de jeunes inscrits en France dans les classes de seconde, première et terminale ont été interrogés par **Les Dossiers de l'étudiant** (1) qui viennent de publier les résultats de cette enquête sur les lycéens 80.

66,5 % des lycéens sont plutôt satisfaits de leurs études ; les filles le sont sensiblement plus que les garçons et les élèves de l'enseignement général plus que ceux de l'enseignement technique. Ils pensent pour la plupart avoir le bac (60,3 %), même

difficilement (33,7 %). Ceux qui sont en section C sont incontestablement plus optimistes (70 %). Un jeune sur cinq pense s'orienter ensuite vers les IUT (Instituts universitaires de technologie) ou les STS (Sections de techniciens supérieurs) qui attirent deux fois plus de garçons que de filles. Les enfants des cadres supérieurs préfèrent se tourner vers les classes préparatoires (14,8 %), mais 3,5 % seulement y seront admis.

Ils vivent à 79,9 % chez leurs parents et 3,3 % seulement d'entre eux ont un logement individuel. Depuis la dernière enquête menée

par **Les Dossiers de l'étudiant**, en 1978, le pourcentage d'enfants d'ouvriers est resté stationnaire (13 % environ) alors que celui des enfants de cadres supérieurs et d'inactifs a augmenté. Rien de neuf dans la démocratisation de l'enseignement : quatre lycéens sur dix de l'enseignement technique proviennent des couches les plus défavorisées, contre seulement deux sur dix dans l'enseignement général.

Le mariage reste à la mode : 63,8 % envisagent de se marier. En revanche, l'utilisation de moyens contraceptifs est beaucoup plus répandue qu'il y a deux ans. Cependant, si le nombre d'avortements est en recul, 42,9 % des filles ayant des relations sexuelles n'ont recours à aucune contraception.

53,7 % des lycéens 80 croient en Dieu, même si la foi a tendance à diminuer au cours des études.

20 % des lycéens se rangent dans le camp des abstentionnistes et environ 35 % se disent écologistes. 54,1 % voteraient Valéry Giscard

d'Estaing au second tour si celui-ci était en face de Mitterrand, mais seulement 45,4 % si le candidat socialiste était Michel Rocard (qui recueillerait 43,9 % des voix). Mais 79,6 % des lycéens ne se reconnaissent dans aucun parti ni aucune organisation politique.

Dans l'ensemble, ils sont résignés : 57,6 % s'adaptent à la société « parce qu'il le faut bien » et 5,1 % seulement la rejettent. Les élèves les plus jeunes sont généralement les plus conformistes.

Moins de 2 % de lycéens fument régulièrement de l'herbe ou du H — 69 % estiment que le H est dangereux. Ceux qui consomment ou ont consommé des drogues dures semblent être moins nombreux qu'en 1978.

60,8 % sont favorables à la suppression du service national — principalement les garçons qui approchent de l'âge de l'incorporation. 15,1 % pensent demander le statut d'objecteur de conscience mais peu concrétisent leurs intentions.

En matière de loisirs, le cinéma occupe la première place pour les lycéens, qui représentent 6 % de la « consommation » cinématographique française. Ils achètent autour de dix millions de disques et cassettes chaque année (6 % de la consommation française alors qu'ils ne représentent que 2 % de la population). En revanche, ils lisent peu. Les émissions de musique radiophoniques sont les plus suivies, et l'audience de la télévision augmente : 40,1 % la regardent tous les jours, 45,8 % au moins une fois par semaine. Enfin, 20,2 % ne lisent aucune revue, aucun journal, et 30,7 % en lisent un. Leurs lectures de presse préférées sont, dans l'ordre : le quotidien régional, **Le Monde**, une bande dessinée.

Apparemment, les lycéens 80 sont terriblement conformistes et se distinguent somme toute fort peu de leurs aînés...

N. G.

(1) **L'étudiant**, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris.

que se passe-t-il ?

■ **Réélection de Amadou Mathar M'Bow à la direction générale de l'Unesco** au cours de la 21^e session de la Conférence générale de l'organisation réunie à Belgrade. Après un premier mandat de six ans, Amadou Mathar M'Bow exercera encore ses fonctions pendant sept années. Renouvelant son serment, il a évoqué la situation du monde au seuil des années 80 et défini le rôle que peut jouer l'Unesco dans les mutations du monde : « L'Unesco peut révéler les immenses réserves de générosité et d'imagination qui sommeillent aujourd'hui dans la conscience internationale. Elle peut insuffler aux hommes, qui ont vaincu la peur innée de l'inconnu, la peste et le choléra, la volonté de vaincre aussi les fléaux de la guerre, de la misère et de l'ignorance. Elle peut insuffler aux hommes, qui ont inventé le langage, la boussole, l'électricité et l'électronique, la volonté d'inventer aussi les ressorts d'un monde plus juste et plus solidaire. »

■ « Nous ne sommes pas des budgétivores maniaques, mais nous combattons l'idée selon laquelle on peut faire de

la qualité avec rien », a déclaré Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES, en présentant le bilan de son syndicat sur la rentrée dans les collèges et les lycées. Trois grands points ressortent de cette rentrée et dicteront les objectifs d'action du SNES. **L'emploi** : bien que ce soit une situation évolutive, le SNES relevait, au 2 octobre dernier, une dizaine de milliers de maîtres auxiliaires sans emploi et une généralisation des ré-emplois à temps partiels ; **les conditions de travail**, rendues difficiles par les effectifs élevés auxquels s'ajoute le refus des dédoublements ; enfin **la revalorisation du métier d'enseignant**, avec le point mort marqué par le ministère sur le problème de la formation initiale des professeurs certifiés, et l'attente sur la mise en place d'une formation continue pour les professeurs du second degré et sur les discussions qui devaient s'engager entre le ministère et le SNES. Etienne Camy-Peyret, en affirmant que « la qualité de l'enseignement est en cause tous azimuts », a déclaré que l'action du SNES participe uniquement de la revendication syndicale et confirmé sa volonté de discus-

sion, de négociation sur les grands problèmes du « second degré freiné et sacrifié dans tous ses aspects, et qui est l'objet d'une véritable interdiction ».

■ **Le SNETP-CGT a dressé un bilan négatif de la dernière rentrée scolaire.** Il déplore les conditions de travail des enseignants du technique, notamment les retards dans l'affectation des stagiaires, le licenciement des maîtres auxiliaires et les déplacements de titulaires. Ce syndicat a donc réaffirmé sa volonté de continuer la lutte au sein du front du second degré « pour créer un rapport de force qui mette en difficulté le pouvoir », tout en reconnaissant que, contrairement à l'année dernière, « la dynamique unitaire ne suffisait plus » et qu'il fallait « intensifier la lutte ». Tirant le bilan des grèves de rentrée, les responsables du SNETP-CGT ont affirmé que celles-ci « avaient été un succès dans certains établissements, notamment dans les académies où elles avaient pu être correctement préparées », ce qui, à leur avis, montre « la détermination et le mécontentement des personnels ».

drôle de vie

un principal de collège dans le Berry

Si la ténacité était un vain mot, si la foi en la vocation n'était qu'une idée abstraite, cet homme n'existerait pas ou, du moins, à quarante ans, il serait n'importe quoi mais sûrement pas principal de collège. S'il n'avait pas cru en lui-même et dans une sorte de mission auprès des jeunes, il y a belle lurette qu'il aurait quitté l'enseignement.

C'est par défi vis-à-vis de lui-même, vis-à-vis de ses camarades plus aisés (un père ouvrier, une mère qui faisait des ménages, des frères et sœurs partis travailler de leurs mains dès leurs quatorze ans) qu'adolescent il a tenté le concours de l'école normale : « C'était la victoire pour mes parents, l'aboutissement de toute une vie de labeur. » Mais l'affrontement avec le monde de l'éducation ne faisait que commencer. Il n'est pas très commode de se retrouver, à vingt-deux ans, jeune instituteur « parachuté » dans un petit village de 176 habitants dans l'Eure-et-Loir, en 1962, quand on n'a connu que le soleil et la mer d'une grande ville de 300 000 habitants : Oran. Pas très agréable de se retrouver secrétaire de mairie (sans avoir été préparé à cette fonction) dans une commune où le maire a démissionné, où les parents se demandent ce que ce pied-noir rapatrié, nécessairement OAS n'est-ce pas, va bien pouvoir faire de leur belle jeunesse. Quand il passe dans les rues, on l'observe de derrière les rideaux ;

quand on le rencontre, on refuse de serrer la main qu'il tend : « J'ai commencé dans des conditions difficiles. Quand les enfants partaient, c'était le néant ; ma femme pleurait. Nous connaissions des difficultés matérielles, financières. J'aurais dû être dégoûté du métier et abandonner comme beaucoup le font si je n'avais pas choisi ce métier, si je n'avais pas été têtue. Mais, entre l'adulte et moi, j'ai toujours vu l'enfant. Si on entre dans ce métier pour les vacances, pour de l'argent, pour des responsabilités, on va à l'échec. Il faut y entrer parce qu'on sait que chaque jour on va rencontrer le fils de l'homme. »

Il n'était pourtant pas au bout de ses peines. « A Châteaudun, on vous dira qu'on m'a vu avec une échelle, à 5 heures du matin, en train de nettoyer les vitres des usines pour que mon père, à soixante-sept ans, puisse avoir enfin quinze jours de congé. Quand mon père partait, c'étaient ma femme et moi qui reprenions son travail, qui nettoyions les usines, les urinoirs des banques. »

Il est enseignant, il aide sa famille rapatriée à subsister, il crée la première Maison de la culture à vocation rurale du département ; il en est le directeur, le secrétaire, le trésorier, l'animateur. L'été, il anime des centres de vacances. Il voue sa vie au service de la jeunesse ; il renie le mot d'instituteur, le terme

d'enseignant : il se veut *éducateur*. Les jeunes, il les voit à l'usine, dans sa classe. C'est lui qui va à la rencontre des parents ; qui frappe à leur porte et, parfois, se fait « jeter ». Comme il dit, il a toujours voulu « *inlassablement développer les moyens de la participation.* »

C'est pour cette raison qu'il a choisi d'être principal de collège : parce qu'il pensait pouvoir mettre un terme à la « zizanie » dans laquelle il a vécu : « *J'ai toujours senti l'école comme un milieu agressif, et c'est très mauvais pour l'enfant. J'ai choisi d'être principal parce que je me suis dit : Je serai au sommet de la pyramide, donc je devrai permettre aux différentes communautés de se rencontrer, parce que quelqu'un doit faire le premier pas.* » Une autre manière de dire qu'il faut aller au pouvoir pour servir les autres.

Une femme — enseignante elle aussi —, quatre enfants, une ou deux sorties au restaurant par an, le cinéma très rarement ; la fête, c'est celle du collège ; la chaîne hi-fi, il faut l'acheter à tempérament. Des moyens matériels qui ne sont pas à la hauteur du statut social : « *Si on me payait au SMIC les heures que je consacre au collège, ma fiche de paye s'en porterait mieux. Il est vrai que c'est moi qui ai choisi d'être à mon bureau à 7 heures et demi le matin et de rentrer chez moi à 8 heures le soir.* » En même temps, le principal est perçu comme un notable, « *ce qui n'est pas favorable à l'éducation car qui dit notable dit conventions, statut, privilèges : ça crée une barrière plus grande encore que lorsqu'on est prof.* »

C'est pourquoi il n'envisage pas de rester principal durant les quinze années qui le séparent encore de la retraite. Les élèves lui manquent, la classe lui manque : « *Si on me demandait demain d'être instituteur, je le serais. Si je devais être ministre, je le serais aussi. Mais à la condition que ma mission soit bien claire : au service de l'éducation.* »

Nautilus

Betrave Rock,
Service compris,
Saintpétochelaculasse
Group, Voyage Express,
Lili Drop, Minuit
Boulevard, Femme
fatale, Edith Nylon,
Gadget Plastic,
les Craqueurs, les
Connards, les Babouches,
Mathématique moderne,
Jungle à Ferraille,
Modern Guy, Océan,
Speed Queen...
dans le sillage de
Trust, Marquis de Sade,
Starshooter, Téléphone,
Odeur, Factory, Stop,
Escalators, Bijou,
Tequila...

Depuis deux ou trois ans,
il est impossible
d'ignorer l'existence
d'une multitude
de jeunes groupes rock
qui se constituent
à Paris et en province.
Composés d'adolescents
qui ont parfois à peine
plus de quinze ans,
ils sont directement
issus des lycées,
des collèges ou des LEP.
Très rapidement,
la musique rock
est devenue
leur musique.



le groupe Edith Nylon

le rock pour langage

« LA vraie vie est ailleurs. » De cette devise, devenue leur devise, les lycéens ont fait un principe de vie. Ils subissent sagement leurs études plus qu'ils ne les choisissent et souvent s'ennuient sur les bancs des classes. Fréquemment, ils sont à la recherche d'échappatoires et en quête de moyens d'expression pour crier leur révolte ou raconter leur vie. Depuis quelques années, ils s'expriment volontiers avec le rock, devenu plus que jamais leur musique, dont ils sont tous des auditeurs passionnés et attentifs. Le rock en France est en effet écouté principalement par des jeunes qui ont un peu plus de treize ans et un peu moins de vingt ans, c'est-à-dire ceux qui sont nés à peu près au même moment que les grands succès des Beatles. Plus jeune que le rock lui-même, cette génération a été bercée par lui et puise, dans les vingt-cinq ans d'histoire de la « rockmusic », les modèles dont elle a besoin.

Mais souvent ces jeunes ne se contentent pas d'être des auditeurs : nombreux sont ceux qui, lycéens, collégiens ou travailleurs, franchissent la barrière et se mettent également, en groupe de deux, trois, quatre, à jouer sur des instruments de fortune glanés çà et là. La recherche d'une expression nouvelle, puisée dans les racines de la musique punk, d'essence très populaire, est devenue, non seulement pour la jeunesse des lycées mais pour la jeunesse tout court, un dévouement indispensable.

Tout commence en général dans des caves ou des garages, le samedi ou le mercredi après-midi et le soir après les cours. Au début, les jeunes qui composent ces groupes n'ont guère d'ambition musicale ou artistique. Très souvent même, ils ne savent pas jouer, ce qui n'est pas pour eux le plus important. L'important est d'interpréter, sur une batterie — offerte à Noël — ou sur une guitare — achetée avec le salaire du job de l'été dernier —, des morceaux sommairement improvisés ou empruntés à des groupes plus connus, diffusés par la radio ou entendus en concert. L'important est de jouer entre copains, pour s'amuser, pour échapper un peu à la vie quotidienne du lycée, à la famille... ou au chômage.

Ces groupes se sont développés très vite et sont maintenant si nombreux qu'il est quasiment impossible de les recenser. Il n'est pas aujourd'hui de lycée — d'enseignement général ou technique — qui n'ait pas son (ou ses) groupe de rock amateur qui se produit lors de la fête annuelle du foyer socio-éducatif ou dans la localité, si l'occasion lui en est donnée. Depuis trois ans, sont ainsi apparus, surtout en province, une multitude de groupes encouragés par les succès prometteurs de quelques aînés ou d'autres groupes locaux qui ont réussi à se faire connaître d'un public, même restreint... Des groupes qui ont aujourd'hui un succès national font maintenant figure de proue et servent de référence à tous les jeunes rockers qui, malgré tout, se mettent à y « croire » un peu : c'est le cas de tous les adeptes de Téléphone, Trust, Starshooter qui ont maintenant pu se convaincre qu'il était possible de réussir, même quand on était jeune, même quand on n'avait pas les médias avec soi, même quand la musique n'était pas très élaborée et même quand on chantait en français.

Ces réussites en ont aidé beau-

qu'une existence locale ou régionale, autoproduisant avec des moyens de fortune des disques à mille cinq cents ou deux mille exemplaires qu'ils vendent ensuite aux amis ou à la sortie des concerts. Mais beaucoup en veulent encore plus, souhaitent même rompre radicalement avec la vie du lycée, du LEP, ou de l'entreprise pour ceux qui travaillent. En même temps, il est difficile, surtout quand on vient de province et qu'on n'a pas de relations, de faire entendre sa voix, de trouver un matériel suffisant — et pas trop coûteux — pour pouvoir jouer de manière correcte. Malgré des exemples maintenant célèbres, il est impossible à tous les groupes de « s'accrocher ». Ou alors, c'est au contraire la grande surprise ; certains groupes se sont trouvés parfois portés, un peu par hasard, dans un succès trop rapide auquel ils ne s'attendaient pas.

L'histoire récente d'Edith Nylon est à cet égard, révélatrice. C'est le seul groupe à revendiquer pour l'instant son origine lycéenne. Au début, il s'agit presque d'une histoire de famille. Mylène, son frère, son cousin et un ami font des étu-



Korin, Violaine, Olive = Lili Drop

coup à se sortir de la quasi-clandestinité où ils étaient jusqu'alors. Car la nouveauté n'est pas l'existence de groupes de rock, mais bel et bien la reconnaissance du phénomène et la prise en compte de cette nouvelle forme d'expression des jeunes tout comme, fort récemment, on a commencé à lire attentivement ce qui se publie dans les journaux lycéens.

La plupart des groupes n'ont

des sans histoire dans un lycée parisien. Ils commencent à répéter en première, le samedi après la classe, puis font quelques tournées dans les lycées voisins. En septembre 1978, ils donnent un concert au cours duquel CBS qui, comme beaucoup de maisons de disques à cette époque, est à la recherche de groupes français de rock'n'roll, les remarque et leur propose un

contrat qui est signé au mois de février de l'année suivante. Pour eux, c'est alors un succès, dont ils semblent être sincèrement les premiers surpris : les quatre jeunes qui s'amusaient le samedi n'avaient pas envisagé à seize ans de se promener un jour dans les studios de CBS comme s'ils les avaient toujours connus.

Aujourd'hui, ils sont sur le point d'arrêter leurs études parce que concilier rock et université leur semble impossible (pour Mylène, il a été difficile d'avoir le bac) et, s'ils se sont inscrits en « fac » cette année, c'est surtout pour rassurer les parents et « pour le cas où... ». Pour l'instant, ils ont découvert un filon qu'ils sont décidés à exploiter le plus longtemps possible puisque leurs disques se vendent et qu'ils ont un public, très souvent lycéen, attentif et généreux. Mais ils ne sont pas acharnés : « Si on réussit, on continue, explique Mylène, sinon, nous reprenons nos études. Ce n'est pas possible de continuer les deux

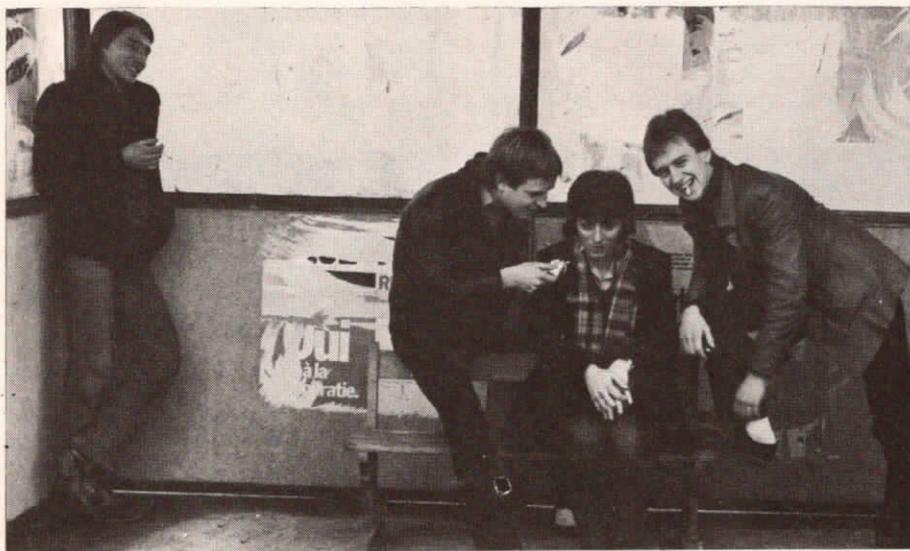
comme une occupation passagère que comme l'expression d'une révolte vitale, le refus d'une société. Ils sont, somme toute, bien intégrés.

Chez Lili Drop, la démarche est complètement inverse. Ce sont, eux, des jeunes en rupture, un peu mal à l'aise, un peu marginaux. Olive joue de la musique depuis le lycée de ses quinze ans. Il a toujours eu envie de monter un groupe et de vivre par et pour la musique rock. C'est ce qu'il est en train de faire, depuis peu, avec deux filles de dix-sept et dix-huit ans, Violaine et Korin. Ils ont, eux aussi, répété dans des caves avant de jouer en première partie d'un concert de Téléphone, à Nice ; ils organisent ensuite leur propre tournée, signent un contrat chez Arabella et maintenant travaillent d'arrache-pied pour « se mettre à la hauteur ». Le plus difficile leur reste à faire : acquérir une formation musicale solide qui leur permette de progresser. Ils sont les premiers à reconnaître qu'ils ne savaient pas jouer à leurs débuts et qu'il leur

Les groupes qui essaient de faire leur percée en province, à quelques exceptions près, les envient : ils estiment que c'est plus facile de se faire connaître et enregistrer dans la capitale plutôt que d'envoyer des maquettes et des cassettes à des maisons de disques qui ne les retiendront pas. Il faut dire aussi que les jeunes rockers parisiens sont souvent issus d'un milieu social plus élevé que ceux qui jouent en province. Mais les Parisiens, eux, déplorent le milieu fermé et la vie contraignante. Une chose est sûre cependant : ils sont plus prompts à se mettre dans les circuits du show business, à en adopter le langage, que les régionaux qui ont une attitude plus détachée.

Au fond des montagnes jurassiennes, à Lons-le-Saunier, un groupe de quatre jeunes a pourtant réussi à se faire une place, au moins dans le cœur des jeunes de leur région : Jungle à Ferraille. Patrick, Gilberte, Marc et Frédéric ont presque l'âge du rock'n'roll, en ont toujours été passionnés et ont décidé de constituer leur groupe au retour d'un voyage en Angleterre, en plein dans la période punk. Ce sont des militants de l'esprit rock qui veulent crier leur mal de vivre avec beaucoup de tendresse cependant. Peu à peu, ils ont su attirer l'attention et se faire entendre. Depuis leur création, beaucoup de petits groupes rock se sont constitués à Lons-le-Saunier, où tous les jeunes les soutiennent avec enthousiasme. S'ils ont joué à Paris, Toulouse et Lyon, ils ne font pas pour autant la cour aux maisons de disques. Ce serait presque le contraire puisqu'un éditeur un peu trop pressé de leur faire signer un contrat désavantageux s'est vu reconduire poliment mais fermement dans l'express Dôle-Paris. Jungle à Ferraille tient farouchement à son indépendance, à sa musique... et au Jura.

Jusqu'à présent, ces quatre jeunes — qui lisent encore avec surprise les articles enthousiastes les concernant dans la presse spécialisée — ont réussi à échapper à l'engrenage des circuits commerciaux et concurrentiels trop facilement imposés à Paris. Ils autogèrent leur « communauté » et certains travail-



les quatre membres de Jungle à Ferraille

à la fois. Alors, on voudrait réussir maintenant. La musique est un phénomène ponctuel. Nous voulons en profiter. » Il est vrai que ceux-ci ne sont probablement pas inquiétés par le chômage. Il est plus facile de retourner à Jeanson-de-Sailly, Sciences po, l'université de Dauphine ou Normale Sup que dans un LEP ou dans une usine... Ils conçoivent leur musique beaucoup plus

faut combattre une image de « petits jeunes gentils » qu'ils ont donnée lors de leurs premiers concerts. Violaine, à la batterie, s'est passionnée pour son rôle et constate : « C'est la seule chose que j'aie pu faire longtemps. » Elle arrête donc l'école et se met à travailler la musique. Mais il leur reste d'énormes progrès à faire.

Ce sont là des exemples de Paris.

des réactions à...

lent pour alimenter la caisse. Mais c'est un groupe qui a la tête froide et qui n'est pas loin de considérer, comme d'autres le soulignent, les maisons de disques « *comme une banque qui donne de l'argent, mais c'est tout* ».

Plus ou moins connus, qu'ils aient ou non enregistré, plusieurs de ces groupes collectionnent déjà leurs articles de presse et font des tournées, plus ou moins régulièrement, en France. La musique est leur langage, leur moyen d'expression favori, leur raison de vivre. La présence de filles dans une grande partie d'entre eux — alors que leurs aînés sont incontestablement plus mysogines — tend à prouver que tous se sentent concernés par le rock'n'roll qui a su s'imposer maintenant à l'ensemble d'une génération. Qu'ils soient jeunes travailleurs, lycéens ou collégiens, indifférents ou séduits par le show business, ils essaient de faire entendre leur voix, ignorée jusqu'à ces dernières années, mais les succès, les disques, le passage à la radio ou à la télévision ne viennent pas en tête dans la liste de leurs priorités : ils servent à vivre, mais ne font pas vivre.

Pour l'instant, tous ces jeunes sont prêts à aller loin, très loin, et presque toujours à franchir définitivement la porte des lycées, des LEP, ou de l'entreprise, pour faire du rock et s'identifier totalement à la musique qu'ils produisent. Certains ont su profiter de la vague et de la recherche un peu hésitante des maisons de disques. Ils savent qu'aujourd'hui il leur est possible de continuer grâce à des succès comme celui de Téléphone, et ils veulent tenir le pari.

Il n'est plus possible aujourd'hui de faire la sourde oreille devant cette nouvelle forme d'expression à multiples voix. Même si le monde des adultes leur reste fermé et incompréhensible, les groupes de rock français ont su imposer leur musique. Il reste à savoir si celle-ci peut réellement franchir la barrière des générations et s'ils ont quelque chance de voir leur révolte, parfois très violente, entendue par leurs aînés.

Nicole Gauthier

“ grands principes et petites recettes ”

L'article signé par Michaëla Bobasch dans votre n° 428 du 25 septembre m'a beaucoup intéressé parce que révélateur de certaines confusions qui semblent à mes yeux s'instaurer face aux problèmes nés de l'hétérogénéité, accentuée par la réforme Haby. Ainsi la pédagogie différenciée devrait pouvoir remédier aux trop grandes différences de niveau entre les élèves d'une même classe. On va donc ainsi se trouver employer, pour de mêmes *objectifs*, des méthodes, des techniques différentes. Mais voilà que l'on se heurte à l'évaluation. Si elle est commune à tous les enfants, il est bien évident que les élèves les plus faibles vont mesurer par leurs résultats l'écart qui les sépare des meilleurs. Mais pourquoi à toute force une évaluation commune ? Pourquoi des *objectifs communs* ?

Loin de moi l'idée de repousser une aussi nécessaire qu'évidente personnalisation de l'enseignement. D'une technique donnée, deux enseignants feront toujours deux choses différentes. Mais je me méfie un peu de cette espèce de reconnaissance du « *répertoire si vaste de méthodes et de techniques* ». Je crains à l'interprétation plus qu'aux intentions. Cela ne confortera-t-il pas certains enseignants dans un traditionalisme ronronnant ? Je préférerais quant à moi une incitation nette et franche à puiser dans les méthodes ou techniques nées de recherches pédagogiques récentes — les Instructions recommandent en français, par exemple, le recours quasi systématique à des exercices comme l'imprégnation de texte ou les exercices structuraux. Voilà des méthodes qui sont bien loin hélas d'être généralisées. Les récuserai-je sous prétexte qu'elles ne conviennent ni « à mon caractère », ni « à

mon talent » alors que des expériences ont été conduites efficacement sur des populations scolaires très différentes. Quand admettra-t-on dans l'enseignement l'idée de l'évolution nécessaire des techniques, des méthodes non seulement dans le domaine de la communication avec l'enfant mais aussi dans celui de l'approche de la connaissance ou du concept ?

Mais revenons aux objectifs communs. Tout se passe en effet comme si les élèves d'un niveau donné (6^e, 5^e...) étaient tous en mesure d'atteindre certains objectifs à condition que l'on veuille bien différencier les méthodes, les adaptant à la diversité des intelligences ou des rythmes d'acquisition. Il y a là, selon moi, erreur fondamentale.

Tout programme de français, de mathématiques..., doit pouvoir s'écrire en termes d'objectifs opérationnels précis dont l'atteinte suppose un certain nombre de prérequis. Or tous les élèves ne les possèdent pas. Fixons, par exemple, à un groupe d'enfants de 6^e, l'objectif suivant pour une séquence pédagogique : « Être capable d'exprimer en termes simples, dans un paragraphe d'une dizaine de lignes, une suite d'événements en veillant à respecter l'ordre chronologique des faits ». Je ne vois pas comment la variété des méthodes pourra, dans le même temps, conduire tous les élèves vers ledit objectif quand on sait que, pour certains, le concept de chronologie est pratiquement dominé alors que pour d'autres... Peut-on raisonnablement penser que la personnalisation de l'enseignement permettra d'atteindre « par voies différentes » cet objectif à tous les élèves ? Possible... lorsque l'écart d'hétérogénéité ne sera pas trop grand. Possible... si on accorde beaucoup plus

de temps à certains.

Tout programme d'enseignement comprend connaissances et savoir-faire. Il serait vain et dangereux de penser que tous les élèves puissent en faire l'acquisition dans le même temps (même avec du soutien). Si on pense la chose possible, c'est que certainement on a mal défini les objectifs à moins que l'on ne se soit abandonné à quelque démagogie aussi facile que stérile... Les maîtresses et les maîtres du CP savent bien que le « savoir-lire » au terme de l'année ne sera pas identique pour tous les élèves. Pour certains, il équivaudra à la maîtrise plus ou moins assurée du déchiffrement, pour d'autres à un début de maîtrise réelle de la lecture, c'est-à-dire à la compréhension du message écrit.

Si on limite l'enseignement à la seule acquisition de connaissances, on peut sans doute penser la chose réalisable. A force de manipulations, on parviendra à aider les plus démunis. Mais lorsqu'il s'agira de savoir-faire ?... La variété des procédés pédagogiques ne saura alors suffire, ou alors admettons que les objectifs atteints ne seront pas identiques ou ne seront pas atteints au même moment.

Ces réflexions m'amènent à envisager un autre type de scolarité, où l'on accepterait que certains élèves terminent une année scolaire sans avoir « bouclé le programme » de leur classe. Au moins connaîtrait-on avec certitude les objectifs atteints, au moins connaîtrait-on les bases à partir desquelles on peut continuer à travailler. On est

ainsi conduit à envisager un élève concluant sa scolarité de premier cycle avec un niveau 3 en français, un niveau 5 en mathématiques et un niveau 6 en anglais (la scolarité de premier cycle étant par exemple décomposée en six niveaux). Ceci conduit bien sûr à totalement bouleverser les rythmes scolaires actuels, les structures traditionnelles des classes étagées et à admettre l'appartenance d'un élève à des groupes différents suivant les disciplines.

La différenciation de la pédagogie ne peut suffire à gommer les inégalités.

Certains médicaments ôtent la fièvre du malade... ils ne le guérissent pourtant pas.

M. Cadieu
principal de collège

“ le recrutement des psychologues scolaires ”

Il est bien connu qu'en matière de « gidouille », on a toujours tendance à vouloir faire de la sienne le centre du monde plutôt que d'examiner celle des autres.

C'est sans aucun doute ce qui est arrivé au lecteur qui a pris la parole pour s'insurger contre « le mode de recrutement des psychologues scolaires ». C'est ce qui a dû arriver à la rédaction de *l'éducation* qui a passé un titre accrocheur, de portée générale, que l'opinion de Georges Ruggeri ne justifie pas (1).

Paris n'est pas la France et l'opinion en question ne reflète pas la vérité. Pour la rétablir, il faut dire que le ministère n'a aucune responsabilité — et c'est heureux — dans le classement des candidats qui se fait à l'échelon départemental. Généralement, l'Administration centrale, après consultation d'une commission instituée à cet effet, retient le nom des candidats placés en tête de liste départementale, en fonction du nombre de places attribuées au département.

On voit donc que l'essentiel du travail s'effectue au niveau départemental. C'est le directeur des Services départementaux de l'Éduca-

tion qui établit les critères de classement et qui les soumet à la Commission administrative paritaire départementale. Les représentants des personnels à cette Commission peuvent donc proposer des règles plus « justes » et donc contribuer à faire en sorte que le recrutement s'effectue le moins mal possible. Car l'affaire n'est pas simple. L'ancienneté et la note de mérite sont certainement des critères qui doivent compter mais qui ne suffisent pas.

Faut-il ajouter un autre critère tout aussi rigide : la propension à rechercher le SAVOIR ABSOLU ? On pourrait effectivement envisager un barème amélioré avec un point supplémentaire pour le DEUG, deux points pour la Licence, etc. (avec éventuellement une modulation en fonction de l'université qui aurait décerné le diplôme).

Ou bien faut-il essayer de cerner les motivations des candidats, leur goût pour le travail du psychologue scolaire qu'ils voient pratiquer mais qu'ils ne connaissent pas. On entre ici dans le domaine de l'évaluation qualitative, longue à réaliser et marquée de subjectivité.

Explorer un tel domaine com-

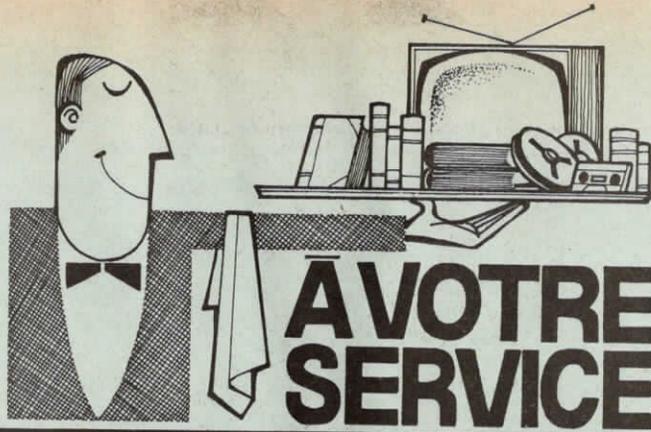
porte bien entendu des dangers (le fameux barème a du mal à s'en remettre) et des risques d'injustices. Mais des garanties existent : particulièrement celle du groupe de travail paritaire, et ceci en fonction du fait bien établi que la subjectivité d'un groupe n'est pas égale à la somme des subjectivités de chacun de ses membres.

Ces quelques lignes visaient à mieux situer les responsabilités dans une procédure qui, j'en conviens, ne satisfait personne et surtout pas ceux qui n'ont pas été retenus.

Dans sa conclusion, Georges Ruggeri « accepte mal que la psychologie scolaire soit une retraite anticipée pour pédagogues méritants ». Puis-je contribuer à maintenir allumée « sa chandelle verte » en poursuivant sa réflexion par la question suivante : Pourquoi les psychologues scolaires sont-ils des ex-pédagogues, méritants ou non ?

Gildas Machelot
Inspecteur départemental spécialisé

(1) NDLR. Opinion publiée dans notre n° 428 du 25 septembre, sous un titre dont la responsabilité revient à *l'éducation* et non à G. Ruggeri.



De nos jours, non seulement il n'est plus de Pic de la Mirandole, mais, outre qu'un savoir encyclopédique actuel échappe à tout esprit humain, nous avons encore bien du mal à nous entourer d'un petit nombre d'outils de référence indispensables. Ceci est aussi vrai du côté des enseignants que de celui des élèves.

Voici deux instruments de cette sorte. Ils sont certes très différents sur le plan de la conception. Mais ils possèdent des points communs : être nouveaux, actualisés ; se présenter en un seul volume ; donner de façon abondante et accessible une information qui nous est, à tout instant, indispensable ; se prêter aussi à une consultation gratuite, effectuée pour le seul plaisir de découvrir l'inconnu. Ce sont, en somme, des « marches du savoir » qui se trouvent aussi être des « espaces ludiques ».

Si l'on prête un premier regard au **Dictionnaire Hachette - Langue française - Encyclopédie - Noms propres**, on note en premier lieu que cet ouvrage est un dictionnaire de la langue actuelle puisqu'il regroupe termes courants, techniques et scientifiques, qui traduisent la pensée moderne. En second lieu, on s'aperçoit que le fait de se centrer sur le présent

les marches du savoir

ne l'empêche pas de prêter au passé et à l'avenir la place qui leur revient dans le langage. C'est-à-dire qu'on y trouvera aussi bien des mots dialectaux, régionaux, que des néologismes et des termes empruntés à des langues étrangères.

Nous soulignerons que les rubriques qui répartissent, pour chaque signifiant, les différents aspects du signifié — ce qui est la principale raison d'être de tout dictionnaire — s'ouvrent, ici et là, sur un développement encyclopédique (signalé dans le corps de la rubrique par un signe spécial et une typographie particulière). C'est, à notre connaissance, la première fois que, dans un même ouvrage, des éléments encyclopédiques s'articulent

avec le recensement des termes de la langue et l'énumération méthodique de leurs sens.

Enfin, nous dirons que ce dictionnaire prend au surplus en compte les noms propres (régions du monde, pays, hommes célèbres) qu'il présente dans la même séquence alphabétique que les noms communs, ce qui est un avantage pratique pour tout lecteur, et notamment pour les plus jeunes.

Le second ouvrage à signaler, s'il n'est pas nouveau par son existence (il est né il y a dix-huit ans), l'est en pratique puisque chaque année il présente une nouvelle édition, revue, mise à jour et augmentée. Il s'agit du **Quid**, dont le tome de l'année 1981 vient de paraître. Bien

entendu, il n'est pas question — parce que nous regroupons la présentation du **Dictionnaire Hachette** et celle du **Quid 1981** — d'en confondre les spécificités. Le **Quid** n'est pas un dictionnaire, il ne présente pas ses informations selon une énumération alphabétique. C'est une encyclopédie qui aborde, en les groupant par grands domaines, à peu près tous les sujets, et les traite dans à peine moins de 2 000 pages. Cette encyclopédie est donc méthodologique, le classement des innombrables matières abordées étant effectué par sections à l'intérieur d'un même chapitre.

L'intérêt de cet ouvrage réside à la fois dans le volume des informations fournies (avec leurs références, ce qui permet, pour celui qui veut en savoir plus, d'aller jusqu'à l'original) et dans la facilité de la recherche : l'index final comprend 80 000 entrées dans la dernière édition. Cet aspect pratique permet aussi bien d'utiliser le **Quid** comme un instrument de travail (pour les professeurs et les élèves, notamment) que comme un volume de référence — éventuellement de référence à d'autres sources — ou que comme une encyclopédie permettant de se distraire en satisfaisant sa curiosité.

Dictionnaire Hachette, sous la direction de Vincent Brugère-Trélat. 1408 pages, illustrations couleur. Prix : 330 F environ.
Quid 1981, par Dominique et Michel Frémy (Robert Laffont). 1808 pages, illustrations. Prix : 120 F environ.

« **Exploration des P.A.C.T.E.** » : dans le compte rendu publié le 2 octobre sur **Spécial P.A.C.T.E.**, n° 89 du bulletin publié par la FOEVEN, une erreur s'est glissée dans l'adresse de cette Fédération. Il faut lire **67, rue Vergniaud, 75013 Paris** (et non rue de Vaugirard). Toutes nos excuses à nos lecteurs et au service de presse de la FOEVEN.

documentation

sport multiple

Dans la collection « Sport + Enseignement » que dirige Raymond Thomas, viennent de paraître aux éditions Vigot plusieurs ouvrages consacrés aux activités du corps.

■ De Nicolas Angelescu, **Le tennis de table** (294 pages)

Traduit de l'édition originale roumaine, cet ouvrage explore tous les aspects du tennis de table moderne. La formation du joueur, son perfectionnement, la périodisation de l'entraînement, la détection des talents, etc., sont abordés aux plans pédagogique, psychologique, physiologique, sociologique.

Après un bref historique du tennis de table, sont analysés la technique du jeu et sa tactique, la sélection et l'entraînement des joueurs, et les aspects spécifiques de l'entraînement des enfants et des adolescents; les chapitres suivants étudient la dynamique de l'effort, les épreuves et les normes de contrôle, puis la planification de l'activité sous ses aspects médico-sportifs. Un livre

précieux, tout autant pour l'entraîneur que pour le pongiste amateur.

■ De Michel Bourgeois, **Gymnastique sportive. Perspectives pédagogiques. Ecole-Club** (212 pages)

Michel Bourgeois a su concilier son expérience de gymnaste et d'enseignant et sa culture en psychologie et neuro-sciences. On trouvera dans ce livre une critique bien venue de l'utilisation abusive que les enseignants d'EPS font des théories piagétienne et l'on se félicitera de la prudence avec laquelle l'auteur relie sa pratique à quelques modèles théoriques qu'il ne nous appartient pas de critiquer.

Une tentative importante pour promouvoir une pédagogie nouvelle centrée sur une progression d'objectifs, sur des « étapes » dont les contenus veulent renforcer la motivation des jeunes écoliers pour l'effort.

■ De Raymond Thomas, **Annales du brevet d'état d'éducateur sportif,**

premier et second degrés (86 pages)

Ces annales sont destinées à l'étudiant et au cadre. Parmi les questions posées lors des différentes sessions d'examen, certaines ont été choisies et brièvement développées. La présentation de l'ouvrage correspond à l'ordre des épreuves de l'examen (Premier degré : 1. Situation actuelle et histoire du développement du sport et de l'éducation sportive ; 2. Organisation et réglementation du sport en France ; 3. Anatomie et physiologie ; 4. Psychologie. Deuxième degré : 1. Commentaire de textes ; 2. Sciences biologiques et sciences humaines).

■ De James Riordan, **Sport soviétique** (142 pages)

Ce livre, publié à Oxford à l'occasion des Jeux olympiques de 1980, et traduit de l'anglais par B.D. Boulfroy, ne se contente pas de décrire le sport soviétique mais veut plutôt tirer certains enseignements de l'expérience sportive soviétique.

Le premier chapitre reconsidère les discours occidentaux sur les sens du sport soviétique. Sur les deux chapitres suivants étudient l'évolution du système des sports en URSS depuis 1917 jusqu'à ce jour. Les chapitres 4 et 5 étudient la question controversée de la découverte et des développements des talents et les divers aspects de l'entraînement professionnel. Les derniers chapitres abordent quelques points spécifiques : gymnastique et football, les femmes et le sport, et... les Jeux olympiques.

Dans cette même collection, signalons également un ouvrage très technique :

Traumatologie du sport en pratique médicale courante (364 pages), de J. Genety, E. Brunet-Guedj et nombreux autres collaborateurs (cette équipe hospitalo-universitaire, et pluridisciplinaire, réunit professeurs, assistants et attachés de quatre services de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon).

Cet ouvrage très clair et très didactique expose, après quelques généralités — pathologie musculaire, tendineuse —, les diverses entités pathologiques pouvant affecter articulations et segments corporels (épaule, coude, poignet, genou, etc.).

les règles de la documentation

Préfacé par Jacques Treffel, voilà un ouvrage bienvenu : **Méthodologie d'utilisation d'un centre de documentation**, de Brigitte Chevalier (Hachette, coll. « Pédagogies de notre temps », 192 p., ill.). Bienvenu dans la mesure où il allie la rigueur de l'exposition à la clarté des informations qu'il fournit, et ce grâce à de très nombreux fac-similés des documents évoqués par l'auteur.

Brigitte Chevalier présente tout d'abord le contenu d'un Centre de documentation et d'information. Ensuite, elle fait le point sur les outils de référence permettant de connaître, dans leurs grandes lignes, les règles d'utilisation d'un CDI qui tiennent à la tenue des fichiers, à la rédaction des fiches, etc. Puis elle se préoccupe de l'initiation progressive aux règles de la documentation qui naissent de l'apprentissage de la recherche d'informations grâce aux outils documentaires que sont les dictionnaires, les encyclopédies, les atlas. Elle passe enfin à l'exploitation des documents pour les travaux de recherche, de préparation d'un exposé, d'étude de cartes, de prises de notes en vue d'une présentation écrite, etc.

Ce guide se révèle comme un ouvrage d'initiation à l'autodocumentation. A ce titre, il rendra autant de services aux professeurs qu'aux élèves et aux documentalistes qui doivent, trop souvent, effectuer le travail relevant du chercheur lui-même. A noter qu'une bibliographie et un index figurent à la fin de cet ouvrage.

P. F.

Les techniques d'examen (étiologique, clinique, radiologique...). Les causes d'erreurs de diagnostic, les traitements, l'évolution, sont précisément décrits. A la fin de chaque chapitre, une bibliographie importante concernant le thème traité.

Enfin, le deuxième volume de la publication annuelle **Sports et sciences** (cf. *l'éducation* n° 405 du 13-12-79) vient de paraître, également aux éditions Vigot.

Ce volume de 242 pages, publié sous la direction de Raymond Tho-

mas, est consacré à des recherches centrées sur le sport et effectuées dans les milieux universitaires (université de Lille III, Centre du droit et d'économie du sport de l'université de Limoges, Université de Floride, etc.). Cinq parties : Aspects institutionnels de la pratique sportive ; Rapports entre le champ social et la pratique sportive ; Sport et littérature ; Apprentissage sportif, et enfin Aspects économiques de la pratique sportive.

Yves Guyot

ser, créer une ambiance, etc. Travail de psychologie et de sémiologie, cet ouvrage cherche les fondements du sens de la musique, sens que ne modifient pas les expériences et la culture des auditeurs, noyau irréductible du sens donc. Les expériences décrites, les analyses qui les fondent, les interprétations théoriques qu'elles permettent invitent à repenser ce qu'est notre rapport à la musique... et nos usages pédagogiques de la musique.

Un ouvrage rigoureux et désormais indispensable qui devrait nous délivrer de bien des bavardages et inciter à des recherches nouvelles.

Catherine Savouré

La facture instrumentale française
La Documentation française, 148 pages

Robert Solazzi

L'enfant musicien
Le Centurion, 168 pages

étapes musicales

Roland de Candé

L'invitation à la musique.

Petit manuel d'initiation

Le Seuil, 314 pages

Le titre dit clairement tout ce qu'est ce livre ; l'invitation est cordiale et l'on sait dès les premières pages que la fête sera réussie. Pour découvrir une époque, un musicien que l'on connaît mal, pour lire une pochette de disque ou une critique dans un journal, ce manuel sera un bon instrument, sérieux sans être prétentieux, efficace et agréable. Beaucoup de mélomanes apprécieront les aspects courageusement didactiques du livre et trouveront enfin un auteur qui ose ne pas ignorer ce que l'on peut ignorer, définit sans honte quelques termes clefs (« derrière les mots »), donne des conseils discographiques de base (exemple : les **Kindertotenlieder** de Mahler ou le **13^e quatuor** de Beethoven). Les instruments de l'orchestre sont décrits et situés, et des informations essentielles sont clairement données : sur le son musical, sur les relations entre poésie et musique, sur « l'oreille », etc.

Avec cet ouvrage, Roland de Candé a relevé un défi pédagogique ; ce manuel peut figurer dans une bibliothèque de classe. Les enfants peuvent le feuilleter, les maîtres aussi ; c'est la culture musicale qui

y gagnera, à l'école et hors de l'école.

Michel Imberty

Entendre la musique. Sémantique psychologique de la musique

Dunod, 236 p., bibliogr., index

Ce que la musique veut dire. Faut-il souligner l'intérêt des réflexions autour de ces questions pour tous les enseignants qui « utilisent » la musique en classe pour illustrer, dan-

A des titres divers, ces deux ouvrages sont des guides pour se documenter.

Le premier est un rapport au ministre du Commerce et de l'Artisanat à propos de la fabrication d'instruments de musique en France. Le bilan dressé est très complet et intéressera les professeurs de musique, les membres des écoles de musique et tous ceux qui veulent être informés à propos d'un domaine économique peu connu ; ils y trouveront la des-

le piège des paradoxes

Qu'est-ce qu'un paradoxe ? Une invention des philosophes grecs, qui est à la fois un problème de logique et une énigme puisque l'intitulé repose sur un vice de construction. Oui, mais voilà, encore faut-il trouver la faille du raisonnement. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est extrêmement salutaire à la réflexion. Je n'en donnerai qu'un seul exemple tiré de **La magie des paradoxes**, de Martin Gardner (Belin, 136 p.). Soit l'énoncé suivant : « Cette phrase contient sept mots » ; or, si vous comptez, vous n'en trouverez que cinq ; cette phrase est fautive ; donc **son contraire est vrai**. Mais quel est son contraire ? Simple : « Cette phrase ne contient pas sept mots » ; comptez encore une fois ; elle a sept mots ; l'énoncé est donc inexact, comme le précédent. Nous voici, semble-t-il, dans une impasse.

Bien entendu, vous reconnaissez ici assez facilement la nature de ce paradoxe. Mais l'intérêt du livre de Martin Gardner, c'est qu'il en propose plus de cinquante, pris dans six domaines : la logique, la géométrie, les nombres, les statistiques, les probabilités et le temps. Et le plaisir que l'on retire de cette lecture, c'est non seulement que l'auteur ait rassemblé dans son ouvrage autant de paradoxes, mais qu'il nous montre chaque fois pourquoi ces énoncés sont fallacieux et comment notre esprit a été abusé.

Un livre captivant et distrayant, qui a pourtant sa place dans la rubrique des ouvrages pédagogiques.

P. F.

cription des métiers, des écoles qui y préparent, des adresses indispensables.

Le second est davantage destiné aux parents qui souhaitent donner à leur (s) enfant (s) une éducation musicale. Il contient de nombreuses informations pratiques concernant les

écoles, les classes musicales à horaire aménagé, le choix des instruments, les débouchés. Ouvrage très utile pour s'y retrouver et choisir le plus adéquatement possible une voie pour l'éducation musicale d'un enfant.

François Mariet

pédagogie quotidienne

à quoi sert le gouvernement ?

En raison de l'approche des élections présidentielles, il est difficile, compte tenu de l'importance que revêt cet événement dans la vie du pays, de ne pas évoquer, sinon étudier en classe ce sujet. Si le mode de désignation et, de là, la fonction du président de la République constituent un thème d'actualité, le rôle et la composition du gouvernement apparaissent, par voie de conséquence, tout aussi actuels.

Sans revenir sur l'intérêt (signalé la semaine dernière dans le précédent article de pédagogie quotidienne, « Comment devient-on président de la République ? ») que présente une telle étude pour la formation du futur citoyen, nous insistons néanmoins sur la nécessité, pour des élèves du cours moyen, de posséder quelques connaissances relatives aux institutions politiques du pays dans lequel ils vivent.

Comme il sera question dans quelques mois du gouvernement, suite au vote du budget cet hiver et à l'élection présidentielle ce printemps, l'instituteur aura toute facilité pour aborder le sujet et amener les élèves à s'y intéresser. Les médias (presse écrite, télévision, radio) fourniront de surcroît des informations abondantes qui pourront éventuellement être complétées par l'encyclopédie et le dictionnaire. Il s'agira donc essentiellement d'un travail à partir de documents. C'est pourquoi, aux ob-

jectifs propres au thème retenu, il faut ajouter ceux que vise une telle démarche ; ce sont principalement savoir organiser une recherche, interroger un texte, tirer parti des documents recueillis, apprendre à lire la presse. Il importe de souligner ici le rôle de l'instituteur ; sa tâche consiste non seulement à aider les élèves, à les guider, mais aussi à intervenir pour leur apporter certains renseignements indispensables qu'ils ne pourraient obtenir par eux-mêmes. Dans ce but, il nous faut signaler que les articles 20 à 23 de la Constitution ont trait au gouvernement.

Le premier problème que les enfants ont à résoudre concerne la raison d'être du gouvernement dont ils connaissent déjà l'existence. Il leur est possible de la découvrir en étudiant les fonctions du chef de l'Etat et en recherchant ce que recouvrent des termes comme gouverner ou administrer. Ils en arrivent ainsi à la conclusion que le gouvernement constitue en quelque sorte une équipe dont les ministres sont autant de collaborateurs responsables d'un secteur et placés sous l'autorité du Président. S'il importe peu de connaître le nom de tous les ministres actuellement en poste, il est par contre utile de dresser la liste des ministères et de l'accompagner, le cas échéant, des noms des responsables. Bien que, dans la composition du gouvernement, entrent les minis-

tres et les secrétaires d'Etat (cette seconde catégorie comprend les secrétaires d'Etat autonomes, les secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre et auprès d'un ministre), il est préférable, pour simplifier le travail des élèves, de citer simplement les seconds et de centrer l'intérêt sur les premiers.

Il existe actuellement vingt et un ministères chargés des domaines suivants : Justice, Intérieur, Affaires étrangères, Défense, Coopération, Condition féminine, Réformes administratives, Economie, Budget, Environnement et Cadre de vie, Education, Universités, Santé et Sécurité sociale, Travail, Agriculture, Industrie, Transports, Commerce extérieur, Jeunesse, Sports et Loisirs, Culture et Communication, Commerce et Artisanat.

L'instituteur doit indiquer que ce nombre — vingt et un — n'a pas un caractère définitif, que certains ministères sont plus récents que d'autres et que leur création ou suppression dépend de la conjoncture, des besoins. Il amène ensuite les élèves à rechercher quelle est la tâche de ministres comme celui de l'Education, de la Justice, de l'Agriculture, de la Défense et à essayer de cerner leur domaine d'action. Ce dernier travail sera surtout fonction des sujets d'actualité.

Reste à découvrir comment on devient ministre, ce qui conduit à étudier la fonction du chef de gouvernement. Le président de la République nomme le Premier ministre, ainsi que les autres membres du gouvernement — ministres et secrétaires d'Etat — sur proposition de celui-ci. Toujours par le biais de l'actualité, les élèves essaient alors de dégager le rôle de chacun (Président, Premier ministre, ministres) et les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Comme il est impossible d'envisager avec des enfants une étude exhaustive du sujet, l'instituteur veillera surtout à ce qu'ils aient du gouvernement et de sa fonction une idée d'ensemble juste, à ce qu'ils possèdent les données fondamentales qui leur permettront de comprendre le fonctionnement des institutions politiques en général.

Claire Méral

un dossier documentaire

Destinée aux élèves des premier et second cycles, une nouvelle émission de la série « Dossiers documentaires », **La révolution technique au Moyen Age**, sera diffusée le jeudi 23 octobre à 16 heures sur TF 1.

Le Moyen Age n'a jamais été, comme trop souvent on a bien voulu le dire, une période d'obscurantisme. Outre la richesse de la vie spirituelle, intellectuelle et artistique, l'époque allant du X^e au XIII^e siècle a été le cadre d'une prodigieuse révolution technique.

C'est ainsi que le perfectionnement rapide des techniques agricoles, jusque-là rudimentaires, permet à la population un accroissement de 15 millions d'individus en trois siècles. Autre progrès considérable : le moulin à eau, véritable outil à tout faire, utilisé à travers tout le pays, rend beaucoup plus aisée la réalisation des travaux jusqu'alors effectués

dans des conditions extrêmement pénibles.

Dans leurs abbayes, les moines cisterciens mettent au point des techniques de pointe applicables dans les secteurs-clés de l'économie : agriculture, élevage, métallurgie.

Enfin, les cathédrales — conçues par des architectes-ingénieurs — s'élèvent grâce au travail de corporations d'ouvriers au sein desquelles s'élaborent et s'affinent, puis se transmettent oralement, des techniques dont l'audace, souvent, a de quoi étonner.

Au cours de la diffusion de cette émission coproduite par le CNDP et TF 1, et réalisée par Jean-Pierre Sultan, interviendront Marcel Mazoyer, professeur à l'Institut national d'agronomie ; Jacques de La Garde, des « Moulins de France » ; Jean Gimpel, historien ; Henri Vincenot, écrivain ; Alain Erlande-Brandenburg, conservateur en chef du musée de Cluny.

la présentation du dossier de l'élève par le professeur principal de la classe et par le conseiller d'orientation. Ces dispositions permettent le bon fonctionnement des commissions d'appel dont les décisions doivent être prises en toute indépendance.

Le pourcentage des avis favorables émis par les commissions d'appel peut varier en fonction du contenu des propositions d'orientation et de leur degré de concordance avec les vœux des familles, ce qui ne permet pas de dégager un taux moyen significatif au plan national.

professeur agrégé

Professeur technique de lycée technique, en fabrication mécanique, je voudrais savoir si je puis poser ma candidature pour accéder au grade de professeur agrégé. Certains de mes collègues me l'assurent.

En effet, c'est une circulaire du 12 septembre 1980 publiée au **B.O. n° 32** qui donne cette information. Voici le paragraphe qui vous intéresse :

« J'appelle votre attention sur la possibilité désormais offerte aux professeurs techniques de lycées techniques qui exercent dans une discipline comportant une agrégation du second degré (fabrication mécanique - électronique - électrotechnique - secrétariat - génie civil) de bénéficier d'une promotion dans le corps des professeurs agrégés, selon les mêmes conditions d'âge et de services que celles requises des professeurs certifiés » (quarante ans au moins, dix années de service dont cinq dans le grade de professeur certifié).

En outre, il est nécessaire que vous ne soyez pas atteint par la limite d'âge de départ obligatoire à la retraite avant d'avoir pu accomplir l'année de stage rendue obligatoire par l'article 6 du décret du 4 juillet 1972, obligation dont dépend la titularisation.

Les propositions d'inscription sur la liste d'aptitude sont établies dans chaque académie dans les formes habituelles en tenant compte de l'âge, des titres, de la note pédago-

réponses

orientation scolaire

Comment s'exerce le recours des familles contre les décisions d'orientation prises au collège ? Il semble que, dans certains départements, ces recours ne donnent que peu de résultats favorables.

En cas de désaccord sur la proposition d'orientation formulée par le conseil de classe, la famille peut faire appel, soit devant une commission,

soit par voie d'examen. La commission d'appel comprend, sous la présidence de l'inspecteur d'académie, le directeur des services départementaux de l'éducation, deux proviseurs, deux principaux, quatre professeurs principaux ou professeurs, un directeur de centre d'information et d'orientation, un médecin de santé scolaire, une assistante sociale et trois représentants des parents d'élèves. Cette composition garantit la qualité des délibérations et le respect des intérêts de chaque élève.

La commission est informée grâce à

gique, de la note administrative, du nombre d'années d'enseignement, etc.

calcul de retraite et rentrée scolaire

L'échelonnement des dates de la rentrée scolaire dans les diverses académies n'aura-t-il pas de conséquences sur les conditions d'admission à la retraite des enseignants (décompte des services, calcul de la rémunération de septembre, etc.) ? J'aimerais avoir des précisions sur ces points.

Les services concernés du ministère ont pris les dispositions suivantes sur les points qui vous intéressent :

- les services liquidables pour le calcul du montant de la pension seront arrêtés, dans chaque académie, la veille de la date fixée pour la rentrée effective des personnels enseignants de l'académie considérée ;
- le traitement d'activité des enseignants admis à la retraite sera continué jusqu'au 30 septembre : traitement brut, augmenté s'il y a lieu, des avantages et supplément à caractère familial, les indemnités ou allocations liées à l'exercice de l'activité, comme l'indemnité de résidence, étant exclues.

IDEN

Instituteur titulaire remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté de services, je dois satisfaire à un examen probatoire préalablement au concours de recrutement des inspecteurs départementaux de l'Education nationale. Pouvez-vous me renseigner sur la nature des épreuves de cet examen probatoire ?

Aux termes du décret n° 72-587 du 4 juillet 1972, le concours de recrutement des IDEN est ouvert aux instituteurs ayant satisfait à un examen probatoire ou titulaire d'un des titres suivants : DEUG, DEIG, DEEG, DUTBTS, ayant accompli sept ans

de services effectifs dans l'enseignement public en qualité de titulaire, et âgés de trente ans révolus au 31 décembre de l'année du concours (limite d'âge supérieure : quarante-cinq ans).

L'examen probatoire consiste en une composition de culture générale. Cette épreuve peut porter, au choix du candidat, soit sur une question d'ordre scientifique, économique ou technique, soit sur une question d'ordre philosophique, littéraire ou artistique.

Dans chaque cas deux sujets, éventuellement accompagnés de documents, sont proposés aux candidats. L'épreuve (durée : cinq heures) est anonyme et fait l'objet d'une double correction (arrêté du 3 septembre 1973). Le bénéfice de l'admission à l'examen probatoire reste acquis aux intéressés pour cinq sessions, sans préjudice des dispositions relatives à la limite d'âge.

secrétaire administratif

Mes parents m'ont orienté vers une carrière dans les P et T qui m'oblige à résider en province. Or, je voudrais avoir un poste à Paris, dans une administration centrale. Je suis titulaire de la Fonction publique depuis sept ans. Pouvez-vous me dire en quoi consiste le concours de secrétaire administratif ?

Un concours pour le recrutement de secrétaires administratifs d'administration centrale (concours interne) est prévu pour les 18 et 19 février 1981. Pour se présenter à ce concours, les candidats doivent être âgés de moins de quarante-cinq ans au 1^{er} janvier 1981, être fonctionnaire ou agent de l'Etat et justifier, au 1^{er} janvier 1981, de quatre années de services publics en quelque qualité que ce soit.

Les épreuves du concours qui concerne les ministères de l'Education, des Universités et de la J.S.L., comprennent deux épreuves écrites et deux épreuves orales.

Epreuves écrites :

- exposé écrit sur un sujet d'ordre général ou rédaction d'une note à

l'aide d'un dossier portant sur les problèmes d'éducation (coefficient 4) ;

- au choix, un résumé de texte ou l'établissement d'un ou plusieurs tableaux (coefficient 3).

Epreuves orales :

- interrogation à propos d'un cas concret de la vie administrative (coefficient 3) ;
- interrogation sur l'organisation générale de l'enseignement et de l'administration de l'Education (coefficient 2). Pour ce concours, il y a un nombre habituellement élevé de candidats.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau des concours administratifs (DAGPS), 44, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

bénéfice de campagne

Que faut-il entendre par « bénéfices de campagne » dans la constitution d'une pension de retraite. Ancienne institutrice d'Indochine, ayant des services d'infirmière reconnus, puis-je prétendre à cet avantage ?

Pour la liquidation de la pension de retraite d'un fonctionnaire civil, c'est-à-dire pour la détermination du nombre d'anciennetés qui servira de base au calcul de la pension, on prend en compte les services effectifs pour leur durée réelle et on y ajoute un certain nombre de bonifications (pour dépaysement, pour enfants, etc.) et notamment les bénéfices de campagne, accomplis en temps de guerre et pour services à la mer et outre-mer (loi du 26 décembre 1964, art. 12). Il est précisé dans la loi que les fonctionnaires et agents féminins ayant servi en qualité d'infirmières ou ambulancières pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, les campagnes d'Indochine et de Corée bénéficient des avantages réservés aux fonctionnaires anciens combattants. Cette disposition est d'ailleurs étendue aux agents féminins dont la pension a déjà été liquidée.

Les bénéfices de campagne, attribués en sus de la durée des services militaires, peuvent être décomptés de trois manières : campagne double pour le service accompli en opéra-

tions de guerre, campagne simple, notamment pour les militaires prisonniers de guerre, demi-campagne dans d'autres cas. Dans la campagne double, les services sont comptés pour le double en sus de leur durée effective; dans la campagne simple, pour la totalité en sus de leur durée effective; dans la demi-campagne pour la moitié en sus de leur durée effective (voir l'article R 14 annexé au décret du 28 octobre 1966, Code des pensions civiles et militaires de retraite).

René Guy

au B. O.

— on organise —

■ **DES CONCOURS DE RECRUTEMENT**, au titre de la coopération, de **maîtres-assistants** des disciplines scientifiques, littéraires et de sciences humaines (arrêté du 17 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE MOUVEMENT des directeurs d'école nationale de perfectionnement et des directeurs d'école nationale de 1^{er} degré** (circulaire du 23 septembre 1980 - B.O. n° 34).

— on crée —

■ **UNE AGREGATION de second degré** de biochimie-génie biologique (arrêtés du 21 juillet 1980 et note du 15 septembre 1980 - B.O. n° 33).

■ **UN BREVET de technicien supérieur** Hôtellerie-Restaurant qui remplace les BTS Gestion des hôtels et des restaurants et Production culinaire (arrêté du 24 juillet 1980 - B.O. n° 34).

— on précise —

■ **LA PROCEDURE** de dépôt et de transmission des candidatures à un emploi de professeur du second degré détaché dans un poste à l'étranger, au titre de l'année scolaire 1981-1982 (circulaire du 12 août 1980 - B.O. n° 34).

■ **LES POSSIBILITES d'échange de professeurs de l'enseignement du second degré** entre la France et les Etats-Unis

pour l'année scolaire 1981-1982 (circulaire du 21 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE STATUT**, en matière de protection sociale, des **agents non-titulaires de l'Etat** : congés, travail à mi-temps (décret du 15 juillet 1980, circulaire du 22 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE NOUVEAU REGLEMENT** du certificat d'aptitude au **professorat d'enseignement général de collège**, section XIII — éducation manuelle et technique (arrêté du 18 juillet 1980 - B.O. n° 34).

— on institutionnalise —

■ **LE LIVRET D'APPRENTISSAGE**, document de liaison entre l'entreprise et le centre de formation d'apprentis (circulaire du 29 septembre 1980 - B.O. n° 34).

— on modifie —

■ **LE DECRET DE 1964** fixant les indemnités à accorder aux personnalités extérieures pour les **enseignements complémentaires** institués dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur (décret du 23 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **L'AGE MAXIMAL ET LE PLAFOND** des revenus professionnels des enfants ouvrant droit aux **prestations familiales** (circulaire du 1^{er} septembre 1980 - B.O. n° 34).

■ **L'EPREUVE FACULTATIVE d'éducation artistique** (arts plastiques et arts appliqués) instituée dans les baccalauréats de technicien F et on crée une épreuve semblable aux BTn G et H (arrêtés du 18 juillet 1980 - B.O. n° 34).

— on rappelle —

■ **LE STATUT des professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires** (circulaire du 9 septembre 1980 - B.O. n° 34).

— on publie —

■ **LES PROGRAMMES ET HORAIRES** des sections préparatoires au **BTS Hôtellerie-Restaurant** (arrêté du 24 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE NOUVEAU REGLEMENT** du **BTS Electrotechnique** (arrêté du 24 juillet 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE PROGRAMME et les NOUVELLES SERIES ET OPTIONS** des concours d'admission — section Lettres — aux **ENS de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses**, ainsi que les **NOUVELLES REGLES** générales d'admission à ces deux écoles (arrêtés des 24 et 25 juillet 1980 et décret du 31 juillet - B.O. n° 34).

— on signale —

■ **LE CONCOURS NATIONAL de la Résistance et de la Déportation 1981** : jeudi 12 mars 1981 (circulaire du 25 septembre 1980 - B.O. n° 34).

■ **LE PRIX de la Fondation nationale des entreprises publiques** (note du 29 juillet 1980 - B.O. n° 34).

agenda

— stages —

■ **Stages de formation** pour animateurs et formateurs, organisés par l'Institut national d'éducation populaire. Au programme du mois de novembre :

- du 10 au 15, mime et animation;
- du 13 au 15, entraînement à la recherche d'idées;
- les 15 et 16, prise de son montage Atelier I;
- les 15 et 16, écoute musicale;
- du 17 au 22, le corps et son espace dans la peinture (Delacroix et Degas);
- du 20 au 22, formes actuelles d'éducation populaire — les formes stables et les nouvelles tendances;
- les 29 et 30, peinture et imagination.

Pour tous renseignements : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Un stage d'art dramatique** est organisé, pendant quatre week-ends (trois en novembre et un en décembre), par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France. Il est ouvert à tous et compte comme unité de valeur CAPASE pour les animateurs en formation. Seront abordés au cours du stage : le travail technique du comédien (corps, voix, improvisation) et la mise en scène à partir d'extraits choisis dans l'œuvre de Molière. Participation financière : environ 200 F comprenant l'inscription, l'animation, l'hébergement et les repas. Renseignements complémentaires et inscriptions : service Jeunesse, 8, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 581-11-69.

■ **Des sessions de formation et de perfectionnement d'animateurs** sont organisées, tout au long de l'année, par la FCVF (Fédération des centres de vacances familiaux). Des sessions de spécialisation, ouvertes à tous à partir de dix-sept ans et pouvant constituer une étape de la formation en vue de l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA), sont prévues durant le mois de novembre : expression corporelle ; traditions populaires ; expression plastique ; éveil de la perception ; expression florale ; expression musicale. Pour tous renseignements complémentaires : FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **L'exploitation de la vidéo dans l'enseignement des langues** Ce stage, organisé par la société Formavision et le Centre for Applied Language Studies de l'université de Reading, aura lieu du 1^{er} au 5 décembre, à l'attention des professeurs d'anglais et des responsables pédagogiques des écoles de langues. Il se déroulera à l'université de Reading (Angleterre) et sera animé par l'équipe pédagogique du Centre linguistique. Le nombre de places est limité à vingt participants. Frais de participation : 2 200 F (hébergement inclus, voyage non compris). **Date limite d'inscription : 5 novembre.** Pour tous renseignements : Bruce Duncan-Smith, Formavision, 12, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél. : 380-36-36 ou 763-65-75.

documentation

■ **Le Service de documentation du COPES** (Centre d'orientation psychologique et sociale) regroupe des ouvrages, thèses et articles sur les **problèmes psycho-sociaux de l'enfant** (abandon, adoption, formes de placements, prévention, modes de garde, etc.). Ces documents sont répertoriés dans un fichier bibliographique ; on peut les consulter sur place **après avoir pris rendez-vous.** Pour tous renseignements complémentaires : Sophie Martel, COPES, 23, rue Lalande, 75014 Paris. Tél. : 322-21-75.

■ **Pour les documentalistes iconographes.** Dans la cinquième édition du **Répertoire des collections photographiques en France**, que publie la Documentation française, plus de mille collections (publiques et privées) ont été recensées : photographes professionnels, agences, photothèques d'administrations et d'établissements publics, musées, etc. Chacune de ces collections fait l'objet d'une notice signalétique comprenant, outre l'adresse et le téléphone, les conditions de communication des documents, une

description technique du fonds ainsi qu'un résumé du contenu de la collection rédigé par son responsable ; un index analytique, comprenant plus de cinq cents entrées, permet une recherche géographique et thématique. Ce volume de 368 pages, sous couverture cartonnée, est en vente dans les librairies (prix public d'éditeur : 90 F) ainsi que par correspondance (Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers) et, pour Paris et Lyon, dans les librairies de la Documentation française (respectivement : 31, quai Voltaire et 165, rue Garibaldi).

■ **Le Centre de Documentation-Migrants du CNDP** a été transféré à Montrouge : 91, rue Gabriel-Péri (tél. : 657-11-67). L'accueil des visiteurs se fait au premier étage, du lundi au vendredi, de 13 à 17 heures. Moyen d'accès à partir de la porte d'Orléans : autobus 126 (arrêt Radiguet).

exposition

■ **Les étranges paradis d'Alain Fournier et du Grand Meaulnes.** Sur ce thème et dans le cadre de l'exposition qui a lieu à l'INRP, (29, rue d'Ulm, Paris 5^e) sera présenté un spectacle audiovisuel le mercredi 5 novembre à 15 h 30, avec des textes d'Alain Fournier, Jacques et Isabelle Rivière, Paul Claudel, Charles Péguy et Saint-John Perse. Yves Pignot et Jacques Destoop, de la Comédie-Française, Denis Manuel, Marie-Hélène Dasté et Maryvonne Schiltz prêteront leur voix à ces textes ; participation de Jean-Louis Barrault et d'Alain Cuny. Pour tous renseignements : Association des amis de Jacques Rivière et d'Alain Fournier, 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay. Tél. : 024-48-07.

cinéma

■ **Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris** propose : les 22 et 23 octobre, **Les chasses du comte Zaroff**, film d'Ernest B. Schoedsack et Irving Pichel (1932) ; les 5 et 6 novembre, **L'Aveu**, de Costa Gavras (1969) ; **Avoir vingt ans dans les Aurès**, de René Vautier (1971) ; **Juliette des esprits**, de Federico Fellini (1965) ; **L'énigme de Kaspar Hauser**, de Werner Herzog (1974). Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris (11, rue Jacques-Bingen, 17^e). Tél. : 924-03-79 et 924-03-86.

■ **La section « Jeunesse » de ce ciné-club** propose de son côté : le 18 octobre,

Une nuit à Casablanca, les Marx Brothers dans de burlesques et extravagantes péripéties ; le 25 octobre, **Le tombeau hindou**, deuxième volet de la grande aventure orientale de Fritz Lang, et **Teddy Brumm**, film d'animation en couleurs. Les projections ont lieu le samedi à 16 heures à l'adresse indiquée ci-dessus.

notez aussi

■ **AFS Vivre sans Frontière propose aux lycéens de l'enseignement classique, agricole ou technique**, qui auront plus de seize ans et moins de dix-huit ans le 31 mars 1981, de partir pendant un an découvrir un pays étranger, en vivant dans une famille bénévole et en suivant les cours d'une école secondaire du pays d'accueil. La participation financière est fixée en fonctions des revenus familiaux (5 000 à 13 000 F pour les pays européens et 6 000 à 17 000 F pour les autres destinations). Cette somme couvrira le voyage aller-retour, les frais administratifs, la plupart des frais médicaux et l'argent de poche pour l'année. Les inscriptions seront closes le 1^{er} novembre pour l'Europe et l'Amérique du Nord (elles sont, pour cette année, déjà closes pour les autres destinations). Pour renseignements et inscriptions : AFS Vivre sans Frontière, 69, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 285-04-64.

■ **Bourses de travail en Allemagne pour jeunes artistes.** L'Office franco-allemand pour la jeunesse va attribuer six bourses à de jeunes artistes français de moins de trente ans. Ces bourses, d'un montant mensuel de 1 300 DM (3 000 F environ), doivent permettre à de jeunes artistes de vivre en RFA pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, afin de concrétiser un projet artistique. Les formulaires de candidature sont à retirer auprès de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-04.

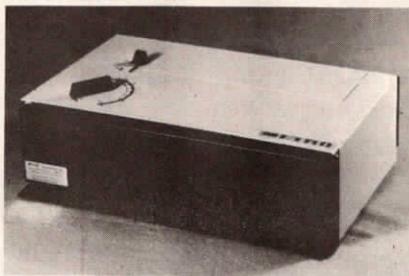
■ **L'UNICEF et la scolarisation dans les pays en développement.** En 1978, l'UNICEF a dépensé 135 millions de francs pour aider les gouvernements à réaliser des programmes d'éducation dans 92 pays. Elle a contribué, entre autres, à équiper plus de 90 200 écoles primaires, secondaires et normales, ainsi que 1 800 établissements de formation professionnelle en matériel pédagogique. Il est possible de participer à l'action de l'UNICEF dès maintenant en prenant un dépôt de cartes et cadeaux dans les établissements scolaires. Pour tous renseignements complémentaires : Comité français FISE/UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 524-60-00.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

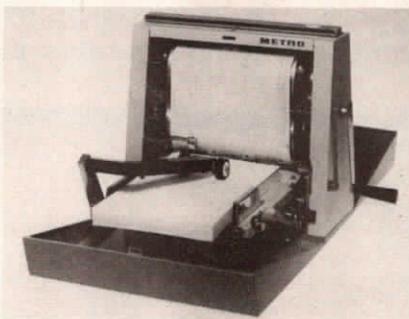
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3: duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

HIVER — PRINTEMPS 80/81 LA BROCHURE EST PARUE!



Elle vous offre

- de la neige,
ski alpin, ski de fond
- du soleil,
Egypte, Algérie, Syrie/Jordanie...
- des vacances lointaines,
Ceylan, Indes, Thaïlande...
- des week-ends,
Londres, Rome, Istanbul, URSS

et contient au moins une formule de vacances pour vous ou pour vos enfants.

Ligue Française de l'Enseignement-Service National Vacances
7 bd St Denis 75141 Paris Cedex 03-Tél.271 29 30

M. _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Ville _____ Code postal _____

désire recevoir gratuitement la brochure HIVER-PRINTEMPS 80/81

ED 10.80

ESF

par
LAURENCE LENTIN
*3 ouvrages essentiels
sur l'apprentissage
du langage
et de la lecture*

**APPRENDRE A PARLER
A L'ENFANT
DE MOINS DE 6 ANS**
Où ? Quand ? Comment ?
(8^e édition)

**COMMENT APPRENDRE
A PARLER
A L'ENFANT**
Aperçu d'une expérience
en cours
(7^e édition)

**DU PARLER
AU LIRE**
Interaction
entre l'adulte et l'enfant
en collaboration
avec Christiane Clesse,
Jean Hébrard et Isabelle Jan
(3^e édition)

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

« Le rock pour langage », que nous publions dans notre rubrique « EDUCATIONS », appelle une approche du rock en tant que phénomène de société.

S'il est devenu pour les jeunes une sorte de moyen d'expression universel, on peut affirmer qu'il ne laisse pas les adultes indifférents au moins sur un point, celui du formidable marché qu'il représente.

En France, les ventes d'albums de rock sont aussi, sinon plus, importantes que tout le reste du marché des variétés...

Nous avons demandé à Antoine de Caunes, qui fut journaliste à l'éducation et qui, aujourd'hui, produit et anime sur Antenne 2 « Chorus », seule émission spécialisée et observatoire privilégié, de nous dire le comment et le pourquoi de ce raz de marée.

à tout rock

• *Le rock est devenu un phénomène de société. Comment appréhendes-tu ce phénomène ?*

Le rock n'a pas attendu la fin des années 70 pour devenir un phénomène. Depuis vingt-cinq ans, le rock a touché des millions de gens et heurté toute une génération.

Je crois que le rock'n'roll est une musique qui s'est d'abord adressée à la jeunesse blanche, qui n'avait pas de musique proprement à elle après la guerre. Il y avait comme alternative le jazz ou la formation classique. D'un seul coup, il y a eu une musique populaire. Le rock'n'roll est un mélange de blues, de country music, etc., qui contenait à ses débuts à la fois une énergie dans la forme et des textes où s'identifiaient tous les gens qui avaient entre quinze et vingt ans à cette époque. Mais

c'était alors plutôt une révolte esthétique contre une forme de musique régnante.

Ensuite, il y a eu le boum Presley, à la fin des années 50 ; puis un second boum en Angleterre au début des années 60, avec les Beatles, les Stones, les Who qui ont relancé différemment la musique et transformé radicalement le monde du disque qui n'avait jamais connu cela. C'était un succès insensé. A la fin des années 70, tous les gros groupes étaient devenus des fossiles, se déplaçaient avec un matériel énorme, demandaient des fortunes. Alors, à partir de 76, à Londres, il y a eu l'arrivée de la musique punk. La démarche était complètement inversée : des jeunes qui avaient dix-sept ou dix-huit ans, qui ne savaient pas nécessairement jouer de la musique, qui n'étaient pas des auteurs, ont

décidé de faire quand même de la musique. Le phénomène punk a complètement modifié les données du problème. Ces groupes voulaient donner des concerts, coûte que coûte, pour dépenser de l'énergie, hurler et dire très, très fort ce qu'ils pensaient de ce qui se passait. Ces jeunes vivent la crise économique, et le rock est une musique qui suit très fidèlement tout ce qui se passe dans le monde.

La situation s'est un peu transformée parce que les groupes ont mûri, ont appris à jouer et ont intégré des apports extérieurs, comme la musique jamaïcaine ou la musique étrangère. C'est ce qu'on a appelé la new wave. Les maisons de disques ont essayé de récupérer ces groupes, ils ont sorti des centaines d'albums de petits groupes qui ne valent rien, mais qui permettent de faire fonction-

ner l'industrie du disque. On en est là en ce moment, mais les groupes recommencent à grossir. L'exemple de Police est très clair : Police a démarré il y a quatre ans en Angleterre. C'était un petit groupe punk, qui mélangeait le reggae et la musique blanche anglaise et jouait dans des petites salles. C'est maintenant devenu un groupe énorme, qui fait des concerts devant dix mille personnes et demande des cachets astronomiques.

• *Mais on a l'impression que les tenants du show business ne sont pas maîtres du phénomène ?*

Non, ils n'en sont pas maîtres. Les gens qui travaillent dans le show business ne connaissent rien à la musique. Ils n'ont aucun goût. Ce n'est jamais eux qui provoquent les événements. Mis à part quelques cas, ceux qui constituent la « grosse artillerie » du disque sont des gens complètement incompetents qui essaient de suivre ce qui se passe et qui, en le suivant, se trompent. Lorsqu'ils ont compris l'exploitation d'un filon, ils essaient de reproduire et de multiplier à l'infini pour faire de plus en plus d'argent. Malheureusement pour eux, le public ne réagit pas du tout comme ça. Les maisons de disques surproduisent. Nous recevons en moyenne quarante albums par semaine ; il y en a trente-huit à mettre au panier.

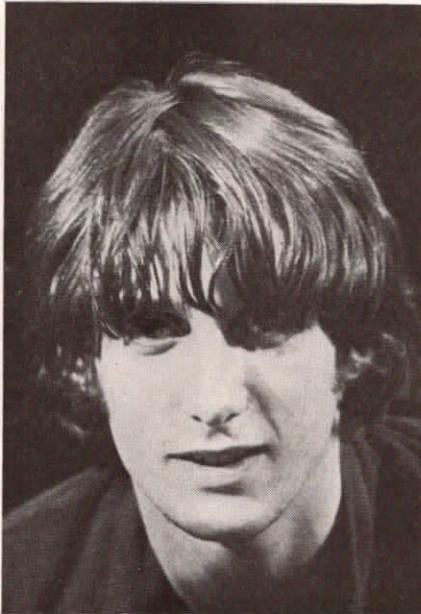
• *En dehors du show business, peut-on dire que le rock, de moyen d'expression spontané, est devenu un véhicule d'expression traditionnel pour les jeunes ?*

Traditionnel, non. Ce qui fait la richesse du rock, c'est que c'est une musique qui est de toute façon porteuse de révolte. Le rock, c'est toujours une musique faite par des gens jeunes, qui ont de l'énergie. Il y a une grosse partie du rock'n'roll qui a été récupérée, laminée, vendue, aseptisée, mais il y a toujours une étincelle dans le rock. Il y a des groupes qui arrivent et qui mettent une pagaille noire. C'est ce qui conserve au rock'n'roll sa pureté.

• *Crois-tu que c'est une musique qui va rester, comme le jazz ?*

Je crois qu'elle restera beaucoup plus que le jazz. Le rock est vraiment la musique créative en ce moment, qui donne un souffle, qui propose des idées.

De plus, le rock a eu une influence très profonde sur énormément de choses : le design, la manière de vivre, les habits, la mode, les bouquins, le cinéma... La musique, c'est l'épiphénomène



de l'ensemble de ces choses.

• *Comment expliques-tu cette recrudescence et cette floraison de groupes, notamment en France, et par exemple au niveau des lycées ?*

Je crois qu'il y a toujours eu beaucoup de groupes en France. On en parle plus maintenant parce qu'il y a deux ou trois ans, Téléphone a fait un boum et a vendu des centaines de milliers d'albums. Trust a fait la même chose, et maintenant, il semble qu'il y ait plusieurs groupes français qui soient reconnus définitivement. Ils traînent dans leur sillage des groupes qui pensent que ça peut marcher pour eux aussi. Et les maisons de disques sortent une foule de groupes français dont elles ne s'occupent plus après. La

France n'est pas un pays qui a des structures établies pour faire fonctionner le rock'n'roll, que ce soit pour se produire, pour les tournées ou même pour le matériel de musique beaucoup plus coûteux qu'ailleurs.

Au niveau des médias, *Chorus* est la seule émission hebdomadaire de rock sur trois chaînes : en quarante minutes on ne peut pas tout montrer. Et d'ailleurs, la plupart de ces groupes ne savent pas jouer. On voit la différence avec les petits groupes anglais qui ont acquis un professionnalisme, un sens de la scène que tu trouves très rarement chez les Français. Ce n'est pas dans la mentalité ni dans le mode de vie français. Et cela ne peut pas changer en deux ou trois ans. Il faut du temps.

• *Est-ce que le fait que des groupes français se mettent à écrire du rock — même si le rock ne peut être qu'anglais — n'est pas le signe d'une évolution ?*

Depuis deux ans, j'entends parler de l'explosion du rock en France, de tous les groupes qui arrivent et qui sont géniaux... J'écoute toutes les maquettes et tous les disques qui sortent, mais proportionnellement, il y a quand même beaucoup plus de mauvaises choses qu'ailleurs. C'est un fait objectif.

• *Cela veut-il dire que le rock ne peut pas être français ?*

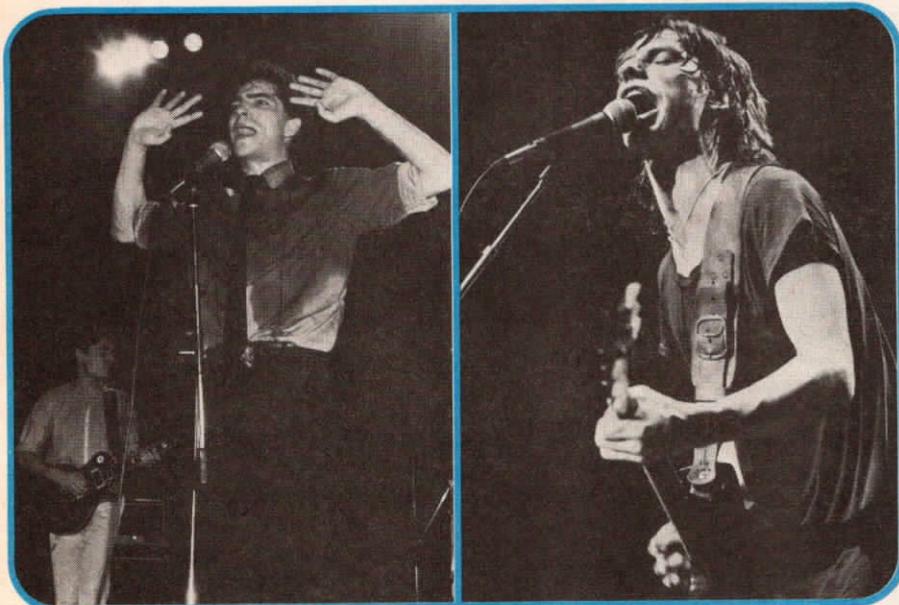
Il y a trois ou quatre groupes en France qui sont très intéressants et qui méritent de tourner, de voyager et d'être connus ailleurs ; il y en a une vingtaine qui sont intéressants mais auxquels il faut encore beaucoup de travail et il y a la foule des autres. Je n'ai pas vu de mouvement partir en France : il y a peut-être beaucoup de groupes, mais pas de nouvelle musique. Téléphone fait du bon rock'n'roll mais je n'ai pas encore vraiment senti leur originalité. La nouveauté, c'est qu'ils s'expriment en français et qu'ils touchent directement des jeunes qui ont quinze-seize ans. Le novateur a été Magma, mais ce

n'est pas vraiment dans le monde du rock. Le groupe qui m'intéresse en France, c'est Marquis de Sade. Les autres ont du charme, ont quelque chose de sympa, mais ce ne sont pas des Talking Heads ni Zappa.

• *Peut-on considérer le rock en France comme une greffe qui aurait mal pris ?*

De toute façon, le rock'n'roll n'est pas une musique française.

hard rock qui jouent avec une sonq d'une moyenne de douze ou quinze mille watts uniquement pour le défoulement. C'est un public très jeune qui va voir ces concerts-là et qui, pendant deux heures, en prend plein la tête, en sort complètement épuisé et ayant dépensé toute son énergie en même temps que ses quarante francs. Trust, un des groupes qui marche le mieux en France, est un succès monumental. Il chante en français des choses auxquelles s'identifie la



les chanteurs des groupes Marquis de Sade (à gauche) et Téléphone

Il n'est pas né ici. Sa base c'est le blues, la soul music, le country western. Ce qui est intéressant, c'est que c'est une musique qui concerne les mêmes gens, qu'ils habitent au Texas ou à Lons-le-Saunier. Mais que les gens qui habitent Lons-le-Saunier disent que le rock'n'roll est leur musique, que les frontières n'ont pas d'importance et qu'ils peuvent le jouer comme s'ils avaient toujours vécu au Texas n'est pas crédible. Il manque quelque chose.

• *Et au niveau des textes ?*

Dans le cas de Téléphone, il y a vraiment une création de textes. Marquis de Sade également. Mais les groupes qui ont le plus de succès en France sont les groupes de

majorité des jeunes qui ont quatorze-quinze ans sur le thème « Ce n'est pas drôle de vivre dans ce monde-là » et « Mon père je vais lui filer un coup de fusil dans la gueule ». Je pense qu'au point de vue littéraire, leurs paroles sont très mal faites, mais on ne peut pas nier que c'est un groupe qui a un impact phénoménal.

• *Au niveau de la programmation de « Chorus », quels sont tes critères de choix ?*

J'essaie de montrer des choses très différentes dans le rock, en fonction de mes goûts personnels. La rock music englobe deux cents sortes de musiques différentes. Je fais très peu de hard rock alors que c'est la musique la plus popu-

laire en France pour les gens qui aiment le rock. Pour nous, c'est une musique très nulle, très régressive. Je m'intéresse plus aux gens qui apportent de nouvelles idées, et en général avant qu'ils soient très connus. La programmation va de All Men Brothers à Roxy Music en passant par Zappa, Elvis Costello, Garland, les Motels, etc.

• *Est-ce que tu fais une part importante au rock français ?*

Non. En quatre-vingt-dix numéros, il y a eu quinze groupes français qui sont passés, et qui sont les quinze meilleurs. Le problème également en France, c'est qu'il n'y a pas de producteurs. Il y a eu une avalanche de groupes, et ce n'est pas évident pour eux de tenir la scène.

• *La floraison des groupes qu'on observe au niveau des lycéens, des jeunes, correspond à une mode ou à un phénomène plus profond ?*

C'est beaucoup plus profond. Si ce n'était qu'une mode, elle aurait déjà duré vingt-cinq ans, et elle ne serait pas près de finir. Mon problème est que je dispose de quarante minutes par semaine, qu'il y a un bon millier de groupes intéressants et que je dois faire un choix draconien.

• *Ce que tu programmes, ce sont les racines authentiques du rock ou seulement l'écume ?*

C'est un mélange des deux. Par exemple, John Lee Hooker, c'est les racines authentiques, et Costello c'est l'écume, mais c'est aussi ce qui est le plus authentique en 1980. Ce qui est l'écume devient authentique au bout de dix ans. Je m'intéresse plus à ce que disent des gens de quatorze ans qu'à ce que disent des gens qui ont passé la trentaine et qui ronronnent. La France est un pays où les gens ronronnent. Mais il y a tout un monde d'adolescents qui disent des choses sans passer par les médias habituels...

Propos recueillis par
Nicole Gauthier et Maurice Guillot

Warhol et les miroirs

Warhol et les miroirs

ANDY WARHOL a depuis longtemps oublié la pratique de la peinture au profit de l'utilisation de son mythe. C'est à travers ses péripéties mondaines reflétées par les

mass-media qu'il a savamment fabriqué son image d'artiste : plutôt que d'exposer l'œuvre, il a exposé le peintre. Formé par la publicité, c'est à New York, dans



« Nine Marylins » : aujourd'hui... le blanc devient noir, la gauche devient droite

les années 60, qu'il se fit connaître comme chef de file du pop'art. A un moment où le public abandonnait la peinture, lassé par son hermétisme et son intellectualisme. Andy Warhol a su proposer un produit lisible bâti sur les techniques publicitaires. Avec lui, grâce à lui, les bouteilles de Coca Cola, les paquets de lessive, les idoles du star-system se déplacent du support éphémère des journaux pour prendre place dans l'art : l'Amérique peut enfin croire que sa sous-culture publicitaire est digne des grandes épopées. Andy Warhol a savamment brouillé les cartes, remis un peu de fard aux images blanchies des grands prêtres de l'actualité pour qu'ils poursuivent encore leur liturgie comme si l'on mettait dans un vase des fleurs en plastique, ou des oiseaux empaillés dans une cage, afin de croire retenir le temps, alors que, sans la vie, le temps est à jamais perdu.

Andy Warhol voudrait mythifier le monde dérisoire d'une société où l'argent a tout dévoré, faire renaître les stars de leur tombe d'encre et de papier, faire encore une danse alors que l'orchestre est parti ailleurs pour faire fortune. Peintre cynique d'un monde futile écrasé par la course au profit et le bavardage, il se déplace sur les perches de ses pinceaux, aristocratique, lointain et nostalgique. Comme Greta Garbo, son idole, tout magnifié par les rêves des midinettes culturelles et éclairé par la foudre des flashes, il va dans les arènes jouer avec les lions et distraire César. Andy Warhol, grand maître du spectacle, des strass et des verroteries d'une société qui maquille ses ogres en bons pères tranquilles de l'industrie, sait combien les fous des rois doivent craindre et pleurer, il sait son règne éphémère et son métier d'artiste à jamais gâché et inabouti. La peinture n'est plus qu'un bilboquet pour distraire de l'ennui du monde.

Dans la fête mortelle de la haute société, Warhol retient un instant l'attention avec le masque de l'art. Condamné aux mêmes grimaces, il refait mille fois le visage de Marilyn Monroë ou de Mao Zedong, comme chez Rabelais on lit à l'endroit et à l'envers un texte qui n'a

pas de sens, sachant peut-être que la répétition et la multiplication d'un sujet sont les plus sûrs moyens de le perdre. Arrivé au bout de son bégaiement pictural, il y revient aujourd'hui (1) en l'inversant, et le blanc devient noir, la gauche devient droite, comme un miroir renverrait à un autre miroir pour que, dans le labyrinthe des images, l'issue du réel devienne inaccessible.

Andy Warhol n'est pas le peintre de la réalité américaine, de la modernité, des buildings et de l'informatique, de Harlem ou de Brooklyn, mais plutôt le metteur en scène de ceux qui voudraient réduire le monde à l'image qu'ils aimeraient en avoir, le contenir dans le spectaculaire comme dans un théâtre où, suivant le prix des places, on est plus ou moins proche de la scène. Il est le troubadour de cette « top » société qui rêve de tracer des allées romaines à la culture en la pavant de boîtes de lessive, de ceux qui confondent Mucha et Van Gogh, poésie et bilan annuel des bénéfices hors taxe, de ce petit monde de milliardaires qui voudraient faire main basse sur l'art pour qu'il magnifie leur mode de vie et parachève leur pouvoir. Fidèle serviteur de leurs vœux, il peint une bouteille de Coca Cola comme en d'autres temps on peignait Christ, famille royale ou marche de la révolution ; au bon peuple de rêver sur cette image offerte par les princes de l'industrie, réalisée par leur artiste servile. Peintre à la mode, il connaît les recettes du succès, même si, par éclairs de lucidité, il trouve parfois la soupe amère et la facture intellectuelle un peu lourde.

Même si Andy Warhol promène joliment son dégoût et montre les dents comme un bon toutou, qu'il se plaie à dire « *il y en a qui produisent des objets et d'autres qui sont des objets* », il faut le voir avec le même regard amusé et inquiet que l'on aurait en voyant passer le carrosse du roi entouré par sa cour.

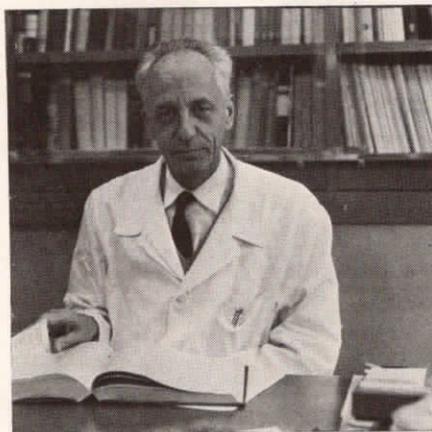
Meyer Sarfati

(1) Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 4^e. Jusqu'au 23 octobre.

SCIENCES

L'immunologie primée

Le prix Nobel de médecine a été attribué par l'Académie des sciences suédoise à trois chercheurs en immunologie : les Américains George Davis Snell et Baruj Bennaceraf et le Français Jean Dausset, professeur au Collège de France, directeur de l'unité de l'INSERM sur l'immunogénétique de la transplantation humaine et directeur adjoint du laboratoire d'oncologie et d'immuno-hématologie du CNRS.



Les recherches du professeur Jean Dausset ont permis des progrès considérables, notamment dans les greffes d'organes, et ont ouvert des voies nouvelles à un dépistage préventif de prédisposition à certaines maladies.

Nous consacrerons prochainement un dossier à ses recherches, que l'événement du prix Nobel précipite sur la scène mondiale.

LIVRE

à l'écoute de l'Islande

Régis Boyer et les éditions Payot font un réel effort pour que soit connue en France la saga islandaise. On se souvient de la publication récente de *La saga de Harald l'impitoyable*, œuvre remarquablement intéressante. Cette fois encore, avec *La*

saga des chefs du Val au Lac (184 p.), on ne sera pas déçu, et le non-spécialiste que je suis y prend grand plaisir tout en apprenant beaucoup de choses. Je me dis notamment que l'Islande est chez nous gravement ignorée alors que sa littérature est fort capable de nous parler.

« Une saga est un récit en prose, écrit entre la fin du XII^e siècle, au plus tôt, et le milieu du XIV^e siècle, essentiellement pour rapporter les faits et gestes d'un ancêtre illustre, en général un des colonisateurs de l'île (à partir de 870 par conséquent), et de sa descendance, sur le modèle d'écrits transmis par la latinité médiévale chrétienne, vies des saints, chroniques de tous genres, plus tard romans courtois, antiques ou arturiens. » Régis Boyer, dans une introduction exemplairement claire et didactique au texte dont il est également le traducteur, entreprend de faire notre éducation.

Le plaisir de la lecture en est encore accru, et l'on écoute avec étonnement cette voix étrange. C'est à la fois loin de nous et déjà présent en notre cœur. La littérature dans ce qu'elle a d'universel s'exprime précisément par des moyens singuliers. Si l'hexagonalité vous a toujours semblé un mauvais critère de littéarité, lisez vite l'une ou l'autre de ces sagas islandaises.

L. P.

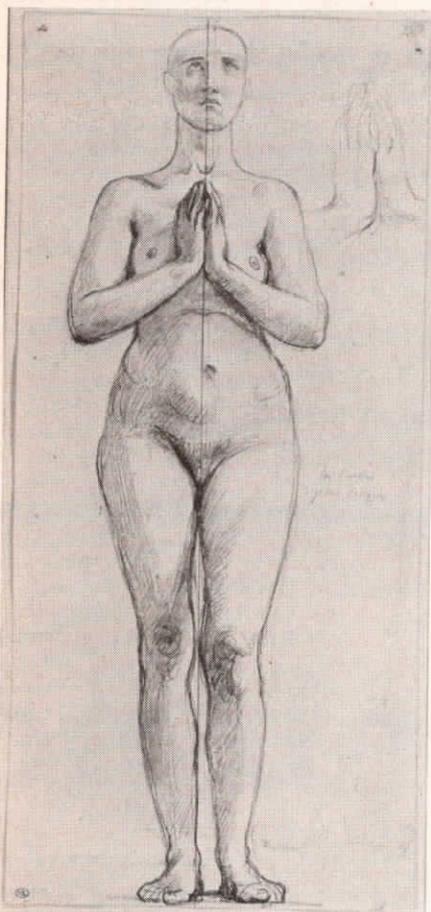
EXPOSITION

revoir Ingres

Ingres (né à Montauban, 1780-1867) dont le Louvre expose les dessins jusqu'au 17 novembre, est de ces peintres académiques qui, par excès des règles qu'ils s'imposent, finissent par dépasser et transcender l'art officiel. Comme chez Kafka où l'excès de soumission au règlement aboutit à rendre l'ordre caduc, Ingres, peintre et dessinateur, par trop de formalisme s'échappe du « règlement » qui désincarne l'art officiel. Admirateur de Raphaël, il recherche l'ancienne harmonie, le paradis perdu de l'esthétique où la grâce des dieux antiques confond le beau et l'éternité, il veut par son travail d'artiste retrouver le nombre d'or de la mesure humaine.

Dans la description minutieuse des corps il se fait architecte des muscles, organiste des tendons qui lient le mouvement, il recrée et invente une

autre humanité où alors peut-être nous restitue-t-il l'essence de la beauté vivante en chaque homme. Dessinateur attentif, ses traits cer-



étude pour sainte Isabelle de France

nent, isolent, reconstruisent les formes, s'arrêtent parfois pour une attention plus aiguë sur quelque détail où sa lucidité s'exerce encore davantage pour ponctuer l'image comme une musique qui dépasserait le sujet et nous inciterait ailleurs, là comme écrivait Baudelaire « où tout est ordre et beauté ».

M. S.

RADIO

paysage sonore

Questionnaire pour Lesconil, tel est le titre d'une émission de Yann Paranthoën, assisté de Claude Giovanetti et Marie-France Thivot, produite par l'Atelier de création radiophonique de France-Culture, qui vient de recevoir

le prix Italia 1980. Elle a été sélectionnée parmi vingt-sept autres documentaires et sera diffusée sur France-Culture le 19 octobre à 20 h 40.

Il y a là, d'une part le travail d'un chercheur canadien, Murray Schafer venu dans cinq villages d'Europe pour étudier leur « paysage sonore » et, parmi eux, Lesconil en Bretagne ; d'autre part la recherche de Yann Paranthoën, chef opérateur du son, qui a voulu confronter les résultats du travail de Murray Schafer à la vérité sonore quotidienne des habitants de Lesconil. Yann Paranthoën explique lui-même qu'il a réalisé des enregistrements en monophonie et en stéréophonie : « par la juxtaposition de ces deux techniques, j'ai voulu opposer le Lesconil d'aujourd'hui, développé, au Lesconil du temps passé apparemment plus simple, plus naturel. De même que par la juxtaposition des trois langues, le français, l'anglais, le breton et par le jeu de leur traduction selon diverses approches, j'ai voulu rendre sensible leur rapport musical, leur valeur de « paysage sonore » par delà toute valeur d'échange, par delà tout archaïsme ».

A écouter absolument pour se décrocher les oreilles.

J.-P. V.

CHANSON

présence du Chili

Née au cours des années 60, la « Nouvelle Chanson chilienne » emprunte instruments, rythmes et certaines formes spécifiques à la musi-

que populaire traditionnelle pour créer sur cette base un répertoire à contenu social et politique. Avant et pendant l'Unité populaire, ses mots et ses musiques ont irrigué tout le Chili et contribué à l'éveil des consciences. Malgré le contexte défavorable, elle continue à y fleurir. Elle s'épanouit aussi dans les pays où ses représentants les plus éminents furent contraints à l'exil.

Réfugiés en France depuis le coup d'Etat de 1973, les sept Quilapayun — dont nous avons plusieurs fois parlé ici — poursuivent leur mission d'information et de diffusion de la musique populaire chilienne. Chanteurs et musiciens accomplis, ils ne cessent de rappeler que, sous les tropiques, un peuple lutte pour sa liberté. Après l'Olympia et le Théâtre de la Ville, c'est aujourd'hui Bobino qui les accueille (jusqu'au 10 novembre) pour un récital composé des chansons de leurs trois derniers disques (Pathé Marconi) : celles d'*Umbra* d'*Alentours* et du dernier né intitulé... *Donner à l'automne un coup de fenêtre pour que l'été s'allonge sur décembre!* Titre qui, sous forme imagée et poétique, est en fait un mot d'ordre. Il illustre l'esprit qui inspire désormais la démarche des Quilapayun : s'écarter quelque peu d'un art militant imposé par les circonstances pour renouer avec la vocation culturelle du groupe.

L'humour sera aussi de la fête, épicé, confie le directeur artistique de l'ensemble, « d'une goutte de surréalisme ». Celui, par exemple, du peintre chilien Matta dont Eduardo Carrasco a eu l'idée de mettre en musique un extraordinaire discours que les Quilapayun chanteront devant une toile d'El Greco tandis que, dans la salle, deux pantins assisteront au spectacle : Pinochet et sa femme...

J. E.



document



La semaine dernière, nous avons présenté des extraits du document préparatoire à la troisième Conférence des ministres de l'Éducation des États membres de la région Europe, organisée par l'Unesco et réunie à Sofia en juin dernier. Ils portaient sur les problèmes posés par la démocratisation de l'enseignement et, particulièrement, sur la formation des maîtres.

Nous vous proposons ici d'en lire un nouvel extrait, axé principalement sur l'école et le monde du travail. Il prolonge la réflexion ouverte par notre numéro spécial « Ecole et Travail » (*l'éducation* n° 415-416 du 20 mars 1980) et prouve, à tout le moins, que les débats sur l'« alternance » dépassent très largement les limites de notre petit hexagone.

points d'avenir po

LES RAPPORTS entre l'éducation et le monde du travail se situent sur plusieurs plans. D'une part, la tendance s'affirme de considérer le travail productif, et en particulier le travail manuel, comme un élément essentiel d'une éducation authentiquement générale; d'autre part, une séparation absolue entre la période des études et la période d'emploi semble trop rigide et la démocratisation de l'éducation implique, comme les transformations qui affectent sans cesse le processus de production et la vie sociale, que les travailleurs aient une possibilité de revenir à l'étude et d'alterner étude et emploi, améliorant leur condition sociale grâce aux connaissances acquises et apportant à leurs compagnons d'études l'expérience du travail; enfin, dans l'intérêt de l'individu comme dans celui de la société, l'éducation doit préparer à la vie active, et il apparaît nécessaire de réaliser la meilleure harmonie possible, qualitative et quan-

titative, entre les exigences de l'économie et les impératifs de l'éducation.

liaison entre éducation et travail productif

Lorsque l'enseignement scolaire s'est généralisé dans la région Europe, au cours de la seconde moitié du XIX^e et des premières décennies du XX^e siècle, le souvenir était encore très présent et très vif de l'exploitation affreuse dont avaient été victimes les adolescents et les enfants des milieux populaires urbains et même ruraux, aux premiers temps de la révolution industrielle. Aussi, à l'origine — et ceci correspondait à une préoccupation très légitime en soi — l'enseignement général a-t-il été exempt de toute intention d'apprentissage et de formation professionnelle, même lorsqu'au niveau primaire il s'inspi-

rait d'un souci de préparer à la vie pratique. Mais tandis qu'au niveau secondaire, ou postsecondaire, la fonction de préparation à l'emploi apparaissait dans les diverses filières professionnelles, techniques et agricoles, un enseignement de culture générale préparant à l'enseignement supérieur restait le privilège d'une minorité revêtant un caractère purement théorique. Cette tendance se prolongeait dans une grande partie de l'enseignement supérieur. Ainsi se trouvait instauré le clivage entre un enseignement général théorique réservé aux enfants issus pour la plupart des groupes socio-économiques restreints préparés à l'exercice des professions libérales ou des fonctions de direction, et un enseignement professionnel préparant la majorité de la population à un travail généralement manuel.

Si la prolongation de la scolarité obligatoire et le développement de l'enseignement secondaire ont, au cours des dernières décennies, très

sensiblement modifié ce schéma dans un nombre croissant de pays de la région Europe, la situation initiale a laissé des traces dans les contenus de l'enseignement général où, dans de nombreux cas, le travail productif n'a été introduit qu'à une date relativement récente.

introduction du travail productif

Presque tous les hommes qui ont réfléchi sur l'éducation ont déploré ce qu'avait d'incomplet et de factice une éducation générale excluant tout un pan de l'expérience humaine. Beaucoup d'entre eux ont insisté sur l'intérêt qu'il y a, du point de vue

une éducation pleinement humaniste. D'autre part, le travail est heuristique : il se rattache aux pédagogies de la découverte ; il offre de multiples occasions de recherche. Par ailleurs, la nécessité de produire quelque chose est motivante : le travail productif peut donc constituer un centre d'intérêt pour une bonne partie des études. Plus aisément que l'étude, le travail dirigé sur la production d'un objet utile permet d'amorcer une éducation générale du travail (tant intellectuel que manuel) et de développer le sens du travail mené à sa fin (l'objet doit pouvoir être utilisé). La liaison éducation-travail productif enfin, en donnant aux jeunes un aperçu intérieur des métiers, est un instrument irremplaçable d'orientation professionnelle

du bois et du fer ou à la pratique agricole et, pour que soit augmenté l'attrait du travail, le but est, toujours, une production utile ; dans les grandes classes, enfin, ils acquièrent une vue générale des métiers et de la production dans son ensemble et ceci, autant que possible, dans des entreprises agricoles ou industrielles. Au cours des dernières années, les combinats école-entreprise se sont multipliés.

La plupart des pays socialistes de l'Europe de l'Est ont adopté le principe de la polytechnisation. De nombreuses entreprises dans l'industrie, la construction ou l'agriculture participent à l'initiation à la production moderne des élèves. Par la suite, les élèves de l'enseignement secondaire peuvent faire un stage en usine. Il ne s'agit cependant pas de formation professionnelle, au sens étroit du mot ; les élèves, en effet, ne restent pas dans un poste de travail, mais on s'efforce de les faire passer dans les différents ateliers et services et de leur donner une vision d'ensemble du processus de production ; il s'agit donc bien d'une initiation polytechnique au monde de la production, en même temps que d'une éducation en vue de l'effort, du travail et de la solidarité dans le travail ; et, dans toute la mesure du possible, on cherche à lier cette expérience de travail productif avec l'enseignement théorique de l'école, que ce soit dans les sciences exactes ou humaines. Le travail tend à imprégner tout le processus éducatif et plusieurs pays de l'Europe de l'Est organisent durant les vacances des camps d'été combinant travail, sports et loisirs.

L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ont développé le système de formation par alternance. En outre, elles ont essayé d'enrichir les contenus des programmes pour tenir compte des réalités du monde du travail. C'est ainsi que, depuis plusieurs années déjà, les programmes de l'enseignement secondaire français comportent des cours de technologie conçus comme une introduction à un aspect important de la production moderne. Le Royaume-Uni a, de même, commencé à adapter les programmes des écoles secondaires de manière que les élèves soient mieux préparés à la vie et au travail dans

ur l'Europe.2

pédagogique comme du point de vue social et moral, de relier éducation et travail productif ou, en d'autres termes, éducation et travail socialement utile. Cependant, et jusqu'à une date récente, une éducation générale, coupée de tout contact avec le monde du travail, a prévalu. C'est avec la large généralisation de l'enseignement secondaire, en Europe, et l'adoption, dans la plupart des pays, de tronc communs, au moins dans le premier cycle de cet enseignement, que l'idée de lier éducation et travail productif semble, peu à peu, s'imposer.

Les avantages de cette liaison sont multiples. D'une part, une culture « générale » qui exclut tant le travail manuel que la connaissance de l'univers industriel peut difficilement, de nos jours, apparaître comme telle. Une éducation qui ignore les gestes, les outils et les modes de production qui ont contribué au progrès de l'homme et sont caractéristiques de sa condition ne serait sans doute pas

et un stimulateur de vocations.

La liaison éducation-travail productif peut prendre diverses formes. La première est l'introduction du travail productif parmi les disciplines de l'enseignement général. La seconde est l'élargissement de la place de la culture générale dans les formations professionnelles. La troisième est l'alternance des périodes d'études et des périodes d'emploi dans une activité productive. Ces différentes modalités se retrouvent plus ou moins largement répandues dans toute la région.

Le premier type de relation peut être illustré par l'expérience de l'Union soviétique en ce qui concerne la polytechnisation de l'enseignement général. Les élèves sont très tôt familiarisés avec les principales propriétés des matériaux les plus couramment utilisés et avec le maniement des outils les plus simples. Ils sont ensuite initiés, dans les ateliers scolaires ou, en milieu rural, dans les terrains attenants à l'école, au travail



une société industrielle. Dans de nombreux pays, les travaux manuels (maquettisme, bricolage...) sont encouragés dans les modalités d'éducation extra-scolaire. Aux Etats-Unis, les dernières années ont vu se développer l'« éducation pour la carrière » ou la « Career Information » qui cherche à éveiller chez les jeunes, dès l'école élémentaire, le sens du rôle et de la valeur du travail, à les informer sur le large éventail de carrières possibles qui s'offrent à eux, à leur montrer la pertinence de leur formation scolaire par rapport au monde du travail. Dans le programme de EBCE (Experience Based Career Education — Education pour la carrière basée sur l'expérience), les élèves du secondaire font des stages non rémunérés de travail-étude dans des entreprises, publiques ou privées, où ouvriers et employés leur servent d'instructeurs bénévoles. Les élèves apprennent les « tours de mains » et les « comportements » au travail dans différents métiers. Les élèves acquièrent, semble-t-il, une idée plus claire de leur avenir professionnel et sont plus assidus à l'école où leurs résultats scolaires s'améliorent grâce à une plus juste compréhension de l'utilité de leurs études pour l'exercice de leur profession. Dans l'enseignement supérieur, certaines activités des Cooperative Colleges des Etats-Unis permettent aux étudiants d'acquérir l'expérience d'une situation réelle de travail.

préparation au travail et culture générale

Dès le XIX^e siècle, la pensée pédagogique européenne, sollicitée par les besoins du prolétariat ouvrier, avait cherché à lier préparation au travail et culture générale. C'est ainsi que furent fondés le Regent Street Polytechnic de Londres, les Fortbildungsschulen et Arbeitsschulen d'Allemagne, les écoles professionnelles de France et des Etats-Unis.

A la différence de la polytechnisation de l'enseignement général, il s'agissait, dans ces diverses tenta-

tives, d'élargir la base des anciens systèmes d'apprentissages et d'introduire dans la formation professionnelle des éléments de culture générale. Cette tendance s'est accentuée tout au cours du XX^e siècle ; les écoles techniques ou des métiers, au lieu de se borner à une étroite formation professionnelle, se sont efforcées de favoriser une « culture technique » et de donner aux jeunes « une éducation complète à la fois professionnelle, civique et humaine » (1). Ainsi, l'enseignement technique a-t-il pu, peu à peu et dans toute l'Europe, prendre place dans l'enseignement secondaire ; et, dans plusieurs pays, les enseignements professionnels eux-mêmes ont fini par accéder au statut du baccalauréat ou diplôme de fin d'études secondaires pour s'ouvrir, désormais, sur l'enseignement supérieur. Au cours de cette évolution, le pourcentage des heures de formation générale n'a cessé d'augmenter. Ainsi, les deux processus — introduction de l'initiation au travail dans l'éducation, et introduction de la culture générale dans la formation professionnelle — tendent-ils aujourd'hui à se rejoindre, et il est de plus en plus reconnu qu'une éducation générale sans expérience de travail productif serait insuffisante et qu'au strict point de vue technique et économique, une formation étroitement professionnelle est également insuffisante.

Les formes de liaison entre le travail productif et les études deviennent de plus en plus nombreuses et diverses. Au Danemark, il est devenu de pratique courante, dans l'enseignement technique, d'alterner cours à l'école et travail dans l'industrie ; de plus, des programmes combinés éducation-production ont été mis en place à l'intention des jeunes qui ont abandonné l'école mais n'ont pas encore d'emploi. A Malte, le département de l'Education a récemment institué un programme mixte études-apprentissage destiné à permettre aux jeunes travailleurs (quinze-dix-sept ans) de terminer les études secondaires tout en exerçant un emploi rémunéré ; à cet effet, la durée du second cycle secondaire est portée de deux à trois ans avec une alternance de périodes de six mois d'études et de six mois de tra-

vail ; les élèves reçoivent une bourse de l'Etat pour les périodes d'études. En République démocratique allemande, certaines carrières universitaires sont précédées par des stages pratiques dans la profession ; des essais ont été tentés en médecine, en agronomie, en technologie et dans quelques disciplines économiques. De nombreux pays de la région Europe ont instauré, dans l'enseignement supérieur, des stages en entreprise de durée plus ou moins longue.

Les pays nordiques se montrent particulièrement intéressés par la formule d'éducation récurrente alternant travail et éducation. En Suède, par exemple, plusieurs branches des études supérieures (droit, médecine, pédagogie et certains programmes technologiques courts destinés aux ouvriers qualifiés) ont été organisées selon le principe de l'alternance. L'application, cependant, n'est pas toujours facile ; d'une part, en effet, toutes les disciplines ne se prêtent pas également bien à l'alternance et, lorsque les éléments d'un programme d'études sont étroitement liés, il peut être désavantageux de l'interrompre ; d'autre part, les entreprises peuvent hésiter à employer des spécialistes qui n'ont pas terminé toute leur formation théorique.

problèmes pour les années 1980

Sous diverses formes, la liaison éducation-travail s'est donc considérablement renforcée au cours des dernières années dans l'ensemble de l'Europe. Cependant, de nombreux problèmes subsistent pour les années 80. Tout d'abord, il reste à déterminer comment les différentes modalités de liaison (insertion du travail dans l'enseignement général, insertion de l'enseignement général dans la formation professionnelle, alternance de durée plus ou moins longue entre études et emploi) se combinent le plus utilement et le plus commodément et ceci non pas de manière uniforme, mais selon les conditions particulières de chaque pays.

Par ailleurs, en liant éducation et travail, les Etats membres de la région Europe n'envisagent pas seu-

lement la juxtaposition ou la simple alternance. Ils s'efforcent de veiller à ce que l'éducation profite de la production et la production de l'étude, que cette liaison aide à surmonter l'aliénation dans le travail rémunéré et à promouvoir la créativité dans la vie professionnelle ; tout ceci pose des problèmes pédagogiques, épistémologiques et opérationnels extrêmement complexes. Plusieurs pays ont effectué de longues et minutieuses recherches sur les programmes des différentes disciplines de manière à établir une liaison organique entre les contenus des études et du travail. Beaucoup a déjà été fait, mais bien des questions restent posées. *Jusqu'à quel point peut-on espérer harmoniser, dans la pratique quotidienne de l'éducation, les exigences des programmes séquentiels et les contraintes du travail productif ? A quel niveau doit intervenir l'éducation par le travail productif et quelle part lui consacrer dans les horaires ? Doit-il avoir lieu de préférence dans ou en dehors des établissements scolaires ? Faut-il, dans les formations professionnelles, un enseignement général unique ou approprié à chaque orientation ? Et, finalement, quelle définition précise peut-on donner du travail productif, dans l'éducation, ou plus généralement, peut-être, du travail socialement utile ?*

Une autre difficulté est la formation, initiale et continue, des enseignants proprement dits, mais aussi ingénieurs et ouvriers des entreprises. Pour les uns comme pour les autres, la liaison entre les études et le travail productif suppose un apprentissage d'un aspect du problème qui ne leur est pas familier et souvent, plus encore, un changement assez radical de points de vue et d'attitudes. Reste enfin à étudier, pour les différents pays européens, les modalités selon lesquelles les entreprises pourraient, d'une part, accueillir les élèves et étudiants effectuant des stages — d'une journée ou de quelques semaines — et, d'autre part, recruter des travailleurs à mi-temps ou des spécialistes qui n'ont pas encore terminé leurs études, selon les principes de l'éducation récurrente. ■

(1) Vœux du Congrès international de l'enseignement technique, Barcelone, mai 1934.

...NUL N'EST TENU

Il y avait ceux de Baudelaire et ceux de Diderot, il y a encore le dernier où l'on cause, et puis il y a désormais ceux que notre société a inventés pour se regarder : salon de l'auto, salon du prêt-à-porter, salon du jouet, et des dizaines d'autres que vous connaissez tous. Nous vivons à l'époque des salons, histoire de scander notre existence mécanique où chacun, bon gré mal gré, doit rester enfermé dans l'alvéole bureaucratique qui lui a été réservé. On a les convivialités qu'on mérite.

N'importe quel chauffeur de taxi parisien vous dira qu'octobre constitue l'un des meilleurs mois de l'année parce que la capitale est alors envahie par les provinciaux qui viennent « pour le salon ». Inutile de demander lequel : personne n'en sait rien et ce n'est pas le problème. Comme dans d'autres lieux où l'on n'a rien à faire mais où l'on se lève tôt pour le faire, l'important est ici d'être présent sur le lieu d'un événement devenu rite, d'une participation anniversaire.

C'est une nouvelle date familiale, un moment à la fois original et cyclique. Pendant « le » salon, on mène une autre vie que celle de la quotidienneté habituelle, on se met, dirait Flaubert, « à rêver des sultanes ». Tu te souviens, l'année dernière, il y avait beaucoup plus de monde devant le stand Land-Rover. Contempler des objets, les choses de Perce, c'est la métaphore moderne de l'anthropophagie.

Ce n'est plus le salon des Indépendants, ce n'est plus celui de la marquise X (où, selon le prince de Ligne, « nous faisons de la morale et même quelquefois pis »). Bien malin qui pourrait démontrer ici un progrès ou une décadence. Pour ma part, le mot lui-même, salon, est aujourd'hui le plus étrange spectacle, digne de Marcel Duchamp : qu'y a-t-il de commun entre un salon de thé, un salon de coiffure, un salon de l'auto ? Question à cent francs ou seulement à dix dollars ?

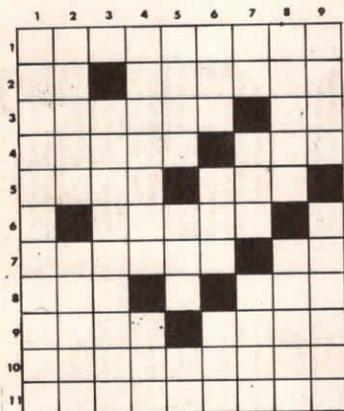
Christine Richelieu

passer au salon

... chez la marquise de...
 ... chez M^{me} Helvétius, sans parler de M^{me} de...
 ... fut celui de M^{me} Necker, chez d'Hol...
 ... Germaine de Necker, chez d'Hol...
 ... Les salons de l'époque...
 ... conditions de la révolution, se reforment...
 ... influence est moindre. Les plus nouvelles...
 ... de M^{me} de Staël, dispersés bientôt par...
 ... de M^{me} de Genlis, de M^{me} de Boigne, et surtout celui...
 ... de Chateaubriand ; ceux de M^{me} de Beaumont, où trônait...
 ... V. Hugo que se préparaient les batailles romantiques...
 ... Sous le second Empire, citons les salons de la princesse...
 ... Mathilde, de l'Arsène Houssaye. Pourtalès, de M^{me} An...
 ... Ratazzi, de Pierrebourg, de Caillavet, etc.
 ... blique, les salons de M^{me} d'Auberson, Bulteau, de...
 ... Loyne, de Pierrebourg, de Caillavet, etc.
 ... — Bx arts. C'est en France que furent...
 ... la première fois des expositions...
 ... de peinture et de sculpture.

... [in-], ENNE, I
 — Adjectiv. : Peuplade SALOMONI.
 — ENCYCL. V. SALOMON (îles).
 SALON n. m. (ital. *salone*). Pièce
 servait à recevoir (V. *salon*). Pièce
 un SALON splendide. — Maison, lieu
 de bonne compagnie, d'écrivains, etc.
 M^{me} Geoffrin, de M^{me} du Deffand, etc.
 SALONS, (Vx.)
 — Absolum. Galerie du Louvre où se
 fois les expositions artistiques. || Palais
 où l'on expose périodiquement les ouvra
 vivants (dans ce sens, prend une majuscule)
 La clôture du SALON. — Exposition annu
 d'artistes vivants : Le SALON de 1930. —
 Exposition annuelle de diverses industries
 l'automobile ; Le SALON nautique.
 — Archit. Salon à l'italienne, Salon qui
 étage, dont un attique. (Vx.)
 — Minér. Chambres de dissolution, da
 exploitations de sel gemme.
 — ENCYCL. Mœurs et cout. Jusqu'au xviii
 visiteurs des plus grands seigneurs et des pl
 dames furent reçus dans la chambre. Le cabine
 la ruelle (v. ces mots) servaient à leur tour de
 mode venait d'Italie, fut réservé aux salons
 commodaient alors que de décorations monumenta
 les grands salons solennels de cette époque. o.
 Salon de la Paix et le Salon de la Guerre, à Ve
 ceux de l'hôtel de Soubise (Archives nationales),
 l'hôtel de la Vrillière (Banque de France), et
 xviii siècle, les proportions et l'opulence dé
 des salons s'atténuent : on en ménage, dans les pal
 petits à côté du grand, un salon d'hiver facile à ch
 un salon d'été exposé au nord. Dans l'hôtel parti
 apparaît alors le « salon de compagnie », destiné
 réception des amis, aux plaisirs de la conversation
 jeu, de la musique. On les fit de plus en plus int.
 pour aboutir au salon bourgeois du xix^e siècle. Au xv
 celle du *living-room* anglais ou du *Wohnzimmer* allem
 où se concentre à la fois la vie familiale et la vie
 commune. On donne également le nom de « salon »
 l'ensemble de meubles meublants qui garnissent la pié
 désignée par le même mot.
 — Dans le langage du xviii siècle, le salon de treillag
 it une sorte de tonnelle faite de treillage de fer et de
 face et couverte de verdure ; le salon de fer et de
 bancs ; à la même époque et au xviii siècle, un
 t le nom de salon de jardin à une sorte de kiosque en
 uiserie légère, que l'on pouvait transporter d'un
 Litter. En France, où a toujours brillé l'art de la
 — Dans le langage du xviii siècle, le salon de treillag
 it une sorte de tonnelle faite de treillage de fer et de
 face et couverte de verdure ; le salon de fer et de
 bancs ; à la même époque et au xviii siècle, un
 t le nom de salon de jardin à une sorte de kiosque en
 uiserie légère, que l'on pouvait transporter d'un
 Litter. En France, où a toujours brillé l'art de la
 — Dans le langage du xviii siècle, le salon de treillag
 it une sorte de tonnelle faite de treillage de fer et de
 face et couverte de verdure ; le salon de fer et de
 bancs ; à la même époque et au xviii siècle, un
 t le nom de salon de jardin à une sorte de kiosque en
 uiserie légère, que l'on pouvait transporter d'un
 Litter. En France, où a toujours brillé l'art de la

problème 361



Horizontalement. 1 - Ce que fait Marianne de ses chevaliers servants. 2 - Négation - Il doit surveiller de près ce que font les poules. 3 - Auxiliaire des P.T.T. s'appliquant à la lettre - Entre Fontaine et Dijon. 4 - Perdu en voulant gagner quelque point - Petit avoir foncier. 5 - Mise à mors par le picador - Colère des nourrissons du Pinde. 6 - Porte plainte. 7 - Roumain ayant su faire vibrer l'âme - Démonstratif. 8 - Lettre minuscule - Hors champ pour les familiers du set. 9 - Clameur avinée - Se met dans le vent. 10 - Un qui sait mener sa barque. 11 - Est au bébé ce que l'exhausteur est à une nourrice.

Verticalement. 1 - Funèbre occasion de sortir le litre et la bière. 2 - Triste coco - Etoiles éphémères. 3 - Pour accompagner le mouton, certains leur préférèrent les chevriers. 4 - Dorées par les pinceaux de Phébus - Il a quitté Adélaïde quand Constance le retrouve. 5 - Mot dit avec amour par la femme Poisson - Le premier commandement du cabot - Conjonction. 6 - Bâtisseuse d'étages - Elle vécut en marâtre pour disparaître en mer - Plus apprécié dans une famille d'équidés que dans une classe de bipèdes. 7 - Note - Il est servi par des maîtres - Ne voit son frère que dans un miroir. 8 - Desservir - Auteur de « La Nouvelle idole ». 9 - Parole en laird - Champignon pour melons.

solution du problème 360

Horizontalement. 1 - Girouette. 2 - Lohen-grin. 3 - Utilité. 4 - Matinée. 5 - Eve - Sil. 6 - Crétin. 7 - Rusée - Eve. 8 - Ores - Ec. 9 - Tituber. 10 - le - Racine. 11 - Enter - Fer.

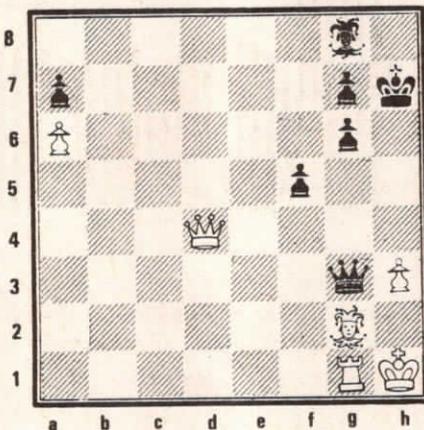
Verticalement. 1 - Globe - Rôtie. 2 - lo - Vaurien. 3 - Rhume - Set. 4 - Oeta - Césure. 5 - Unit - Ré - Bar. 6 - Eglise - Sec. 7 - Trinité - Rif. 8 - Tite-Live - Né. 9 - Enée - Necker.

par Pierre Dewever

tonton Mat vous propose

deuxième question

Vous venez de gagner une pièce. Votre adversaire, à tort ou à raison, s'accroche à la partie. C'est le moment ou jamais de rester vigilant. Si vous le pouvez, simplifiez par des échanges, dégagez-vous de toute pression et surtout ne vous laissez pas attirer par de nouveaux appâts.



Trait aux Blancs

Les Blancs ont une Tour en plus. Mais cet avantage, pourtant décisif dans bien des positions, leur semble insuffisant et, au lieu de se dégager par 1.Tf1, ils capturent « machinalement » le Pa7, croyant sans doute forcer ainsi l'abandon de leur adversaire. Quelle imprudence !

A vous de jouer : après 1.Dxa7?, il est juste que cette erreur soit sanctionnée. Voyez-vous comment ?

solution de la première question

1.Txh3+! ; 2.Rxh3 Dé6+ ; 3.Dxé6, et les Noirs sont « pat » (partie Walter-Nagy, 1924).

l'école des mats

Voici le palmarès de la série proposée l'année dernière.

Six solutionnistes — sur deux cent cinquante-neuf participants — se partagent la première place en obtenant **122 points sur 136** ; ce sont MM. Baral, Maurin, Bayle, Delort, Jamin et Fonton.

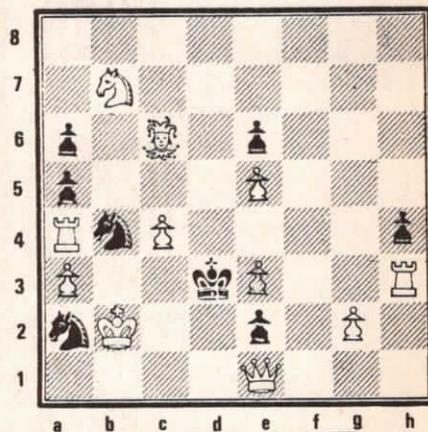
Suivent MM. Hollier, Brun, Lévêques, Mérat, Santin, avec **118 points** ; MM. Robin et Piel, avec **116** ; MM. Tabard, Roger et Carlin, avec **114** ; MM. Galland, Jeannerod, Nicolaon, Albin, avec **98** ; MM. Deprecq, Martin, Laurent, avec **96** ; MM. Ch. Klein,

Burreaud, Richard, Bollier, avec **92**, etc. Tous les participants recevront la brochure **Le gambit Pierre Morra** ainsi que des numéros de différentes revues d'échecs.

à chaque fou sa marotte

problème 3

Dans ce problème de O. Stocchi (2^e prix CEP 1954), changement de jeu avec subdivision d'un mat de jeu apparent en trois nouveaux mats différenciés par antitriple. Bien que la position, avec ses nombreux pions, ne soit pas d'un bel aspect, la construction est irréprochable.



Mat en deux coups 2 points pour la clé

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 23 06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 6 novembre

solution du problème 1

Clé : 1.Db6 (menace 2.Db5 mat) - 2 points.

Gaffes et miniatures : c'est le titre du nouvel ouvrage publié par Jacques Négro et dans lequel il fait revivre, tout en les commentant, une centaine de parties « miniatures » du jeu par correspondance de l'AJEC.

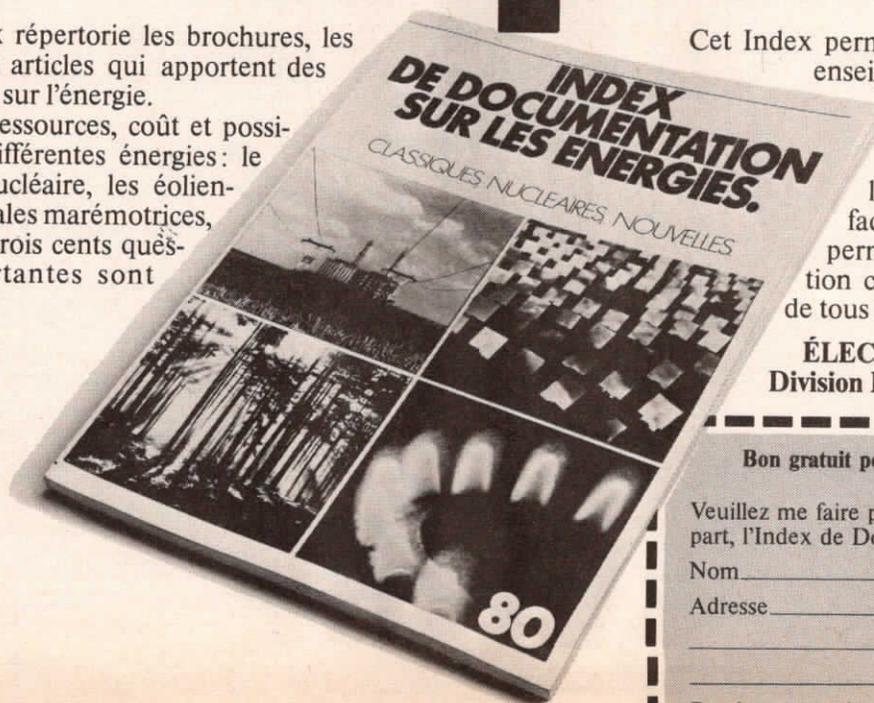
Nos lecteurs pourront se procurer cette brochure de 64 pages en la commandant directement à l'auteur (adresse ci-dessus) : **25 F franco** ; règlement par chèque bancaire ou postal (CCP 257 351 U Marseille).

par Jacques Négro

Energie: plus on est informé, plus on a d'espoir.

Cet Index répertorie les brochures, les ouvrages, les articles qui apportent des informations sur l'énergie.

Besoins, ressources, coût et possibilités des différentes énergies: le solaire, le nucléaire, les éoliennes, les centrales marémotrices, etc. Plus de trois cents questions importantes sont traitées.



Cet Index permettra à tous les chercheurs, enseignants, journalistes, responsables, ingénieurs et à tous ceux qui veulent mieux comprendre les problèmes de l'énergie, de recevoir vite et facilement tous les éléments permettant d'avoir une information complète et détaillée, venant de tous les horizons.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Division Information sur l'Énergie.

Bon gratuit pour l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Bon à retourner à AFID, BP 8209, 75421 Paris Cedex 09

échanges et recherches

location (offres)

- Htes-Alpes-les Orres stat, sur pistes, px int., tt l'hiver : studio standing 4 pers., tél. : 982-83-96, 2 pièces standing 4-6 pers., tél. : 982-46-73.
- Htes-Vosges, 10 mn ski, mais. tt cft, seuls occupants, ttes pér., 4-5 pers. Ecr. Febray, le Mas clos, 88290 Saulxures.
- Queyras 1800 m, appts ttes sais., ski piste-fond. M. Garnier, Prat Haut, 05350 Château-Ville-Vieille. T. : (92) 45-71-79.
- 66-les Angles, chalet cft ds forêt, vue lac splend., 100 m pistes, r.-d.-c. F3 8 couch., ét. F6 11 couch., chem., lave-v., terr. sud. Lardat, 3, r. Théza, Perpignan.
- 05-Vars-Claux, 2 studios 4 pers., cft, sur pistes. Delfaud, 13480 Cabriès. T. : (42) 22-21-08.
- Carroz-d'Araches près Chamonix 1140-2560 m, appt 3 pces, tt cft, 6 pers., loc. sem. hiver-été. Ecr. Amann, BP 49, 57607 Forbach cx. Tél. : (8) 785-05-00.
- Savoie, ski, chalet, cft. T. : (50) 73-80-71.
- Htes-Alpes, Ceillac sud Briançon, 1640 m, st. ski, détente, studio gd cft, 4 pers., vac. hiv-été. Ecr. Michel, 1, r. Strasbourg, Valmont, 57730 Folschviller. T. (8) 792-21-12 ap. 18 h.
- 64-La Pierre-St-Martin, 1650-2400 m, studio tt cft 4 pers., pd pistes, ttes pér., ski piste-fond. Latour, école Vandré, 17700 Surgères. Tél. : (46) 07-12-67 avt 9 h, ap. 17 h.
- 74-Les Contamines-Montjoie, près St-Gervais, 1110-2500 m, chalet 5 pers., été-hiver, sf Noël-août. T. : (25) 82-27-10.
- 74-Chapelle-d'Abondance, ski piste-fond, hiv. 80-81, appts tt cft, sem., quinz. Ecr. Cl. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- 05-Merlette, ski, appt 5 à 9 pers. Ecr. Berger, lyc., 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.
- Savoie, stat. ski, loc. plusieurs appts meublés, tt cft, ttes périodes. Tél. : (79) 65-80-02 ou (76) 25-36-47. Ecr. P.A. n° 106.
- 38-Autrains, ski fond, alpin, chalet 7 pers., Noël, fév., Pâq. Tél. : (76) 09-02-99, soir.
- Vanves, centre, résid. calme, 2 p., cuis. équipée, s.d.b., tt cft, ref. nf, park., 1800 F + 300 ch. Tél. : 645-90-90.

échanges

- Les Ménuires, prop. éch. bel appt 5 pers. sur piste c/appt simil. gde stat. Alpes, du 21 au 28 fév. 81. Tél. : (4) 457-18-18.

ventes

- Vds Costa Brava, gd studio avec loggia, ch. et cuis. séparées, 400 m mer, px 60 000 F. Pérot, ch. Labis, 38330 St-Ismier.

hôtels - pensions

- Vacances à la neige, station Hirmentaz, Hte-Savoie, 1200-1600 m, Auberge Gai Soleil, 74470 Bellevaux, tél. : (50) 73-71-52. Ttes les chbres avec bns, prox. pistes, pens. adultes 84 TTC, tarif réduit pr enfants.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is âgés, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique
« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande
DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tel : 527-56-19 525-88-71

- Albiez-le-Vieux, Savoie, enneigement de déc. à mai, 1550 à 2100 m alt., Chalet-Hôtel « La Maison Blanche » reçoit tte l'ann. classes et séj. de neige, cl. vertes, groupes enf., jeunes adultes, associations, comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

automobiles - caravaning

- 305 gris métal., 9 mois, 10 800 km, px 31 000 F. Tél. : (81) 91-47-92.
- Vds de suite 505 GRD, 9 ms. Tuscher, tél. : (81) 96-67-27 ou (81) 93-83-37.
- Exceptionnel, part. vd Peugeot 604 SL, gris métal., mai 80, 4000 km, 1^{re} main, 48 000 F, valeur neuve 66 500 F. Tél. : 624-24-55 (92 - Neuilly).

correspondance scolaire

- Ec. 2 cl. CM 2, CM 1, CE 2 : 19, CE 1, CP : 26 ch. corr. Ecr. Crucey, 28270 Brezoles.
- Urgent, rech. CM 1 pr corresp. scol. Ecr. CM 1, éc. M.-Curie, allée des Sophoras, 34000 Montpellier.
- 25-Besançon, cl. unique camp. + ville, 19 élèves, ch. corr. Provence effectif semblable. Ec. primaire Les Tilleroyes, 25000 Besançon.
- El. alsaciens 20 CE 2, 7 CM 1 ch. corr. rég. indif. sf Ht-Rhin, urgent. Ecr. M. Lafay, 41, rue Guadeloupe, 68740 Fessenheim.
- CM (14 f. et 12 g.) ch. corr., éch., voy. par train axe Dijon, Marseille, travaux collectifs, audiovisuel, lettres individuelles. Ecr. R. André, éc. St-Nicolas, rte de Chorey, 21200 Beaune.
- Mise en relation de classes ttes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

stages

- Stage « Connaissance et pratique du magnétophone » le mercredi ap.-midi. Ass. Nomades, 325, r. Charenton, Paris-12^e. Tél. : 344-75-98.

divers

- Vds Gde encycl. Larousse 21 vol. nfs, 3 300 F + port. Ec. Stade I, 70000 Vesoul.
- Inst. rech. pers. visiter écoles, collect., vente livres Occitanie, réf. CRDP, aff. cultur., gdes poss., comm. 25 %. T. (67) 42-7713.
- Séjours linguist. offrent activité appoint à délégué(es) disposant tél. Ecr. P.A. n° 105.
- English Paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue gratuitement s/commande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics, England.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX



Je vous prie de m'abonner pendant un an à l'éducation...

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE

76	80

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

L'enfant la poésie



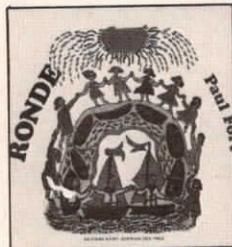
Luc BÉRIMONT
Comptines pour les enfants
d'ici et les canards sauvages
de 4 à 6 ans (P 9085)



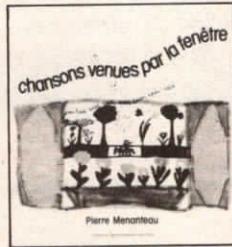
Christian DA SILVA
Pommes de plume, pommes de mots
de 6 à 10 ans (P 9863)



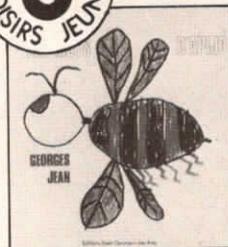
Brigitte LEVEL
L'Arche de Zoé
de 4 à 6 ans (P 9570)



Paul FORT
Ronde
de 5 à 8 ans (P 9376)



Pierre MENANTEAU
Chansons venues
par la fenêtre
de 4 à 6 ans (P 9638)



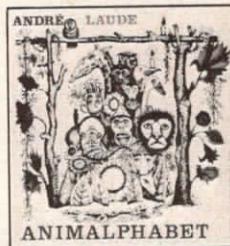
Georges JEAN
Les mots d'Apijo
de 8 à 10 ans (P 9499)



Jean ROUSSELOT
Petits poèmes
pour cœurs pas cuits
de 4 à 8 ans (P 9817)



**Choix de poèmes polonais,
par Zofia BOBOWICZ**
Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas?
Co-édition avec l'UNESCO, de 5 à 10 ans (P 9116)



André LAUDE
Animalphabet
de 5 à 8 ans (P 9541)



Paul VINCENSINI
Qu'est-ce qu'il n'y a?
de 9 à 14 ans (P 9878)

A compléter et à retourner à La Librairie Armand Colin,
103 boulevard Saint-Michel, 75240 PARIS CEDEX 05.

OFFRE EXCEPTIONNELLE RÉSERVÉE

aux institutrices et instituteurs
les 10 volumes 190 F (au lieu de 253 F)
ou 5 volumes 100 F (au lieu de 125 F)
+ frais de port

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

- Je vous commande l'offre exceptionnelle de 10 volumes pour 190 F + 8 F pour frais de port et d'assurance, soit 198 F.
- Je vous commande l'offre exceptionnelle des 5 volumes pour 100 F + 6 F pour frais de port et d'assurance, soit 106 F. Dans ce cas, cocher les 5 cases des 5 volumes choisis :
- Bérumont Bobowicz Da Silva Fort Jean Laude Level
 Menanteau Rousselet Vincensini.

Ci-joint mon règlement de F à l'ordre de ARMAND COLIN
par chèque bancaire CCP 3 volets (CCP Paris 21-780-21)
 je paierai à réception de votre facture (pour les Etablissements scolaires
uniquement).
Date : Signature :

Les 10 ouvrages choisis dans cette proposition ont été sélectionnés par des instituteurs.